

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2024



## **COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2023 - 45<sup>ème</sup> exercice**

**Assurances Mutuelles de Picardie – 2 Rue de l'Île Mystérieuse – 80440 BOVES**

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances  
[www.amp-net .fr](http://www.amp-net.fr)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame <b>BAILLY Laurence</b>	(née le 23/01/1961)	Actuaire	
Monsieur <b>BONTE Pierre</b>	(né le 26/08/1959)	Directeur d'Entreprise	<b>Vice-Président</b>
Madame <b>BOUQUET Isabelle</b>	(née le 04/07/1958)	Avocate Retraitée	<b>Présidente</b>
Monsieur <b>BROUTIN Jean-Claude</b>	(né le 11/11/1945)	Avocat	
Monsieur <b>CAVILLIER Jean-Pierre</b>	(né le 28/02/1952)	Directeur de la Société Retraité	
Madame <b>BODELOT Sylvie</b>	(né le 01/08/1970)	Attachée Commerciale	<b>Représentant du Personnel</b>
Monsieur <b>LETELLIER Patrick</b>	(né le 24/03/1955)	Chef d'Entreprise Retraité	
Monsieur <b>PROUST Hervé</b>	(né le 13/03/1951)	Avocat Retraité	
Monsieur <b>PRUVOT Philippe</b>	(né le 17/12/1960)	Directeur d'Entreprise	
Monsieur <b>SCHNEBLE Xavier</b>	(né le 24/09/1956)	Directeur d'Ecole Retraité	
Monsieur <b>SKOPINSKI Philippe</b>	(né le 21/12/1961)	Courtier de Réassurance Retraité	

## COMITE D'AUDIT

Monsieur <b>BONTE Pierre</b>	(né le 26/08/1959)	Président
Madame <b>BAILLY Laurence</b>	(née le 23/01/1961)	Membre
Madame <b>BOUQUET Isabelle</b>	(née le 04/07/1958)	Membre
Monsieur <b>CAVILLIER Jean-Pierre</b>	(né le 28/02/1952)	Membre
Monsieur <b>LETELLIER Patrick</b>	(né le 24/03/1955)	Membre

## DIRECTION

Monsieur <b>MARSEILLE Laurent</b>	(né le 24/02/1969)	Directeur Général
-----------------------------------	--------------------	-------------------

## COMMISSAIRE AUX COMPTES

GRANT THORTON représenté par Madame MORVAN Katell





**Table des Matières :**

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JUIN 2024.....4

L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....6

LES PRODUITS.....6

LES CHARGES.....10

LES RESULTATS.....12

BILAN.....13

SOLVABILITE 2.....17

PERSPECTIVES.....18

RESOLUTIONS.....19

BILAN : ACTIF – PASSIF - HORS BILAN.....20

COMPTE DE RESULTAT : TECHNIQUE ET NON TECHNIQUE.....24

ETAT DETAILLE DES PLACEMENTS.....27

ANNEXE AU BILAN - HORS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023.....32

STATISTIQUES.....60



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JUN 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin, d'une part, de vous rendre compte de l'activité des AMP durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et, d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice et l'affectation du résultat.

En 2023, les AMP ont su allier croissance, satisfaction des sociétaires et solvabilité dans un contexte économique délicat toujours marqué par l'inflation et la sinistralité climatique.

L'année se solde ainsi par un résultat net positif de 262 K€, des fonds propres qui atteignent 20 676 K€ ainsi qu'une solvabilité renforcée.

Ce résultat a été obtenu dans un environnement technique difficile compensé par un résultat financier en ligne avec nos projections.

Le chiffre d'affaires des AMP atteint 28 249 K€, en progression de 6% par rapport à 2022, avec notamment des cotisations santé individuelle qui évoluent de 15% sous l'impulsion de la modernisation de l'offre.

Cette augmentation du chiffre d'affaires provient d'une part, de la revalorisation des tarifs rendue nécessaire à la suite des équilibres techniques dégradés des deux derniers exercices et d'autre part, de la complémentarité des deux réseaux de distribution, agences et courtiers directs, qui ont participé activement à l'évolution de l'activité.

Les autres faits marquants de l'année 2023 sont :

- un niveau de sinistralité élevée avec un rapport sinistres à cotisations de 105 %,
- une intervention forte de la réassurance permettant d'atténuer le déficit du résultat technique,
- des frais généraux qui restent bien maîtrisés dans un contexte de renforcement des équipes au soutien du développement et pour faire face aux exigences réglementaires,
- un résultat financier qui permet la réalisation du résultat net positif avec notamment l'augmentation des revenus de placements,
- des fonds propres renforcés qui assurent un fort niveau de solidité de l'entreprise pour la bonne protection de ses sociétaires,
- un taux de couverture du SCR de 300% calculé selon les normes Solvabilité 2.



Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de l'année 2023 avec un taux de participation élevé de 84 % traduisant ainsi la forte implication des administrateurs dans la vie de votre mutuelle.

En qualité de présidente du conseil d'administration, je remercie donc chacun des administrateurs qui ont continué à s'investir activement lors des différentes réunions du conseil. Je remercie particulièrement Messieurs CAVILLIER, PROUST, PRUVOT dont le mandat de six ans arrive à expiration et qui ont accepté de renouveler leur mandat.

En cette année d'élection, je tiens également à remercier les 50 nouveaux délégués élus par les sociétaires. Ils vont représenter l'universalité des assurés AMP au cours des 4 prochaines années.

Je remercie enfin tous les collaborateurs des AMP pour leur engagement collectif et leur contribution positive dans le fonctionnement, au quotidien, de la mutuelle.

Je vous propose maintenant d'examiner plus précisément ces chiffres et d'en affecter le résultat.

## ACTIVITE DE LA SOCIETE

AMP est une société d'assurance mutuelle régie par le Code des Assurances. Elle exerce son activité exclusivement en France en assurances de dommages (incendie, accident et risques divers) et en assurances de personnes (santé individuelle, garantie des accidents de la vie et individuelles accidents).

## LES PRODUITS

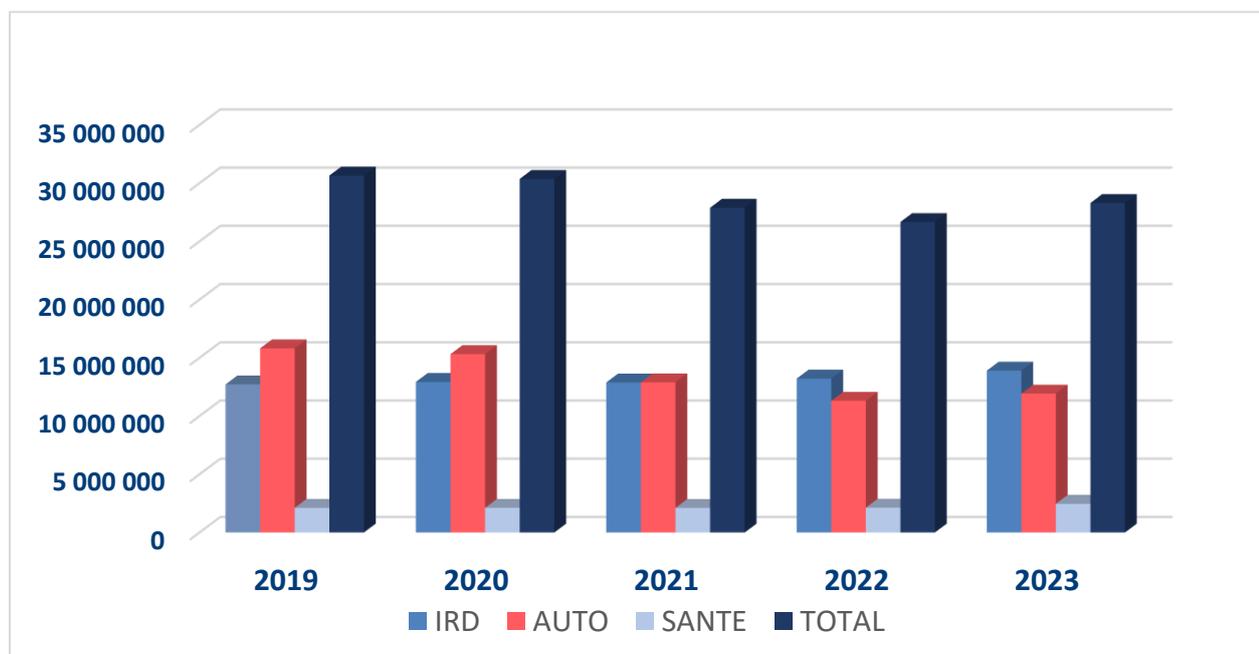
### A- LES COTISATIONS

En 2023, les cotisations atteignent 28 249 K€, en progression de 6.06 % par rapport à 2022 et sont en adéquation avec le budget prévisionnel.

Cette augmentation du chiffre d'affaires bénéficie à l'ensemble des branches d'activité et provient en partie des augmentations tarifaires destinées à compenser l'inflation des coûts de réparation combinée à une détérioration de la sinistralité observée depuis 2 années.

En 10 ans, le chiffre d'affaires est passé de 23 582 K€ à 28 249 K€, soit 20% de plus grâce à un développement régulier effectué dans le cadre d'une politique de souscription qui recherche le nécessaire équilibre des résultats pour la pérennité de notre mutuelle d'assurances.

- La branche automobile représente 42,2% des cotisations émises qui sont en hausse de 5.46 % à 11 926 K€,
- Les branches Multirisques et divers représentent 49,1% des cotisations qui sont en hausse de 5,17% à 13 899 K€,
- Les contrats santé individuelle représentent 8,7% des cotisations qui sont en progression de 15.62 % à 2 466 K€,



## B - LES PRODUITS DES PLACEMENTS

En 2023, nous enregistrons une augmentation des revenus des placements récurrents, conséquence d'un renforcement des actifs obligataires et de la poche monétaire compte tenu des conditions favorables.

Les conditions de marché ont permis aux AMP d'investir en obligations d'Etats et privées ainsi que sur des comptes à terme.

En détail, les revenus financiers récurrents (hors loyers théoriques) ont augmenté de 40.24% entre 2023 et 2022 et s'établissent à 1.617 K€ contre 1.153 K€ en 2022.

Au global, les produits de placements s'élèvent à 2 075 K€ contre 1 761 K€ en 2022.

Néanmoins, au final, le résultat financier connaît une baisse entre les exercices 2023 et 2022 de 15% en raison de l'augmentation des frais financiers liée à la hausse des taux d'intérêts et à la diminution du résultat des plus et moins-values réalisées sur l'exercice 2023 (65 K€ vs 244 K€ en 2022).

Les charges financières s'établissent à 1 121 K€ contre 643 K€ en 2022.

En détail, elles sont composées :

- Des intérêts sur dépôts espèces des réassureurs en nantisements des provisions sinistres pour 329 K€
- Des intérêts sur prêts de titres pour 216 K€,
- Des frais achat de titres pour 7 K€
- Des amortissements des immeubles de placement pour 220 K€,
- D'une dotation complémentaire sur les SCPI de 92 K€,
- De l'amortissement du portefeuille obligataire pour 151 K€,
- Et des moins-values réalisées pour 106 K€.

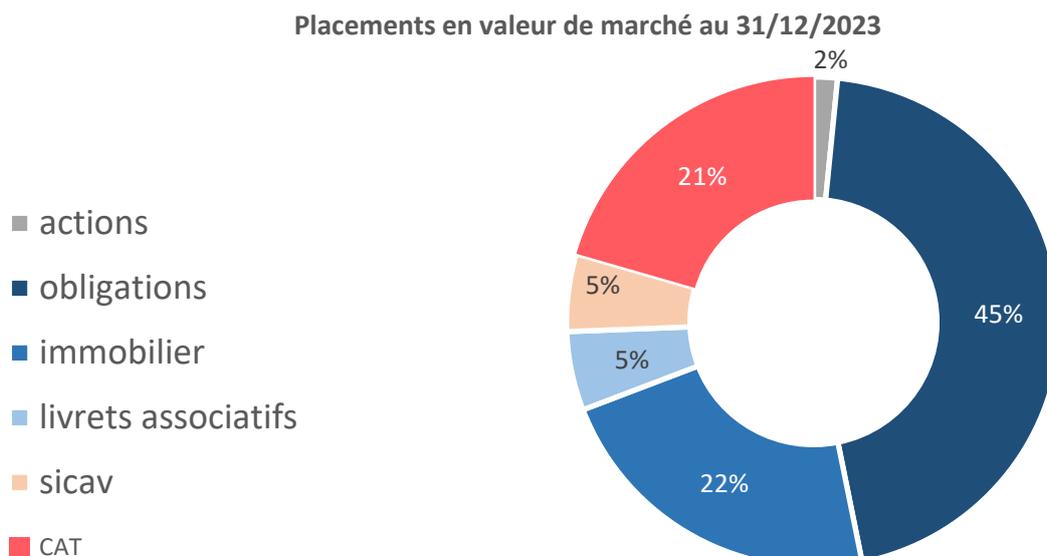
Le solde positif du résultat financier, net de charges, s'élève à 953 K€ contre 1 118 K€ en 2022.

Le montant global de la provision pour dépréciation des SCPI est de 160 K€ :

- Une dotation de la provision sur les SCPI Epargne Foncière (27 K€) et Selectinvest 1 (65 K€) a été effectuée pour 92 K€ en 2023.

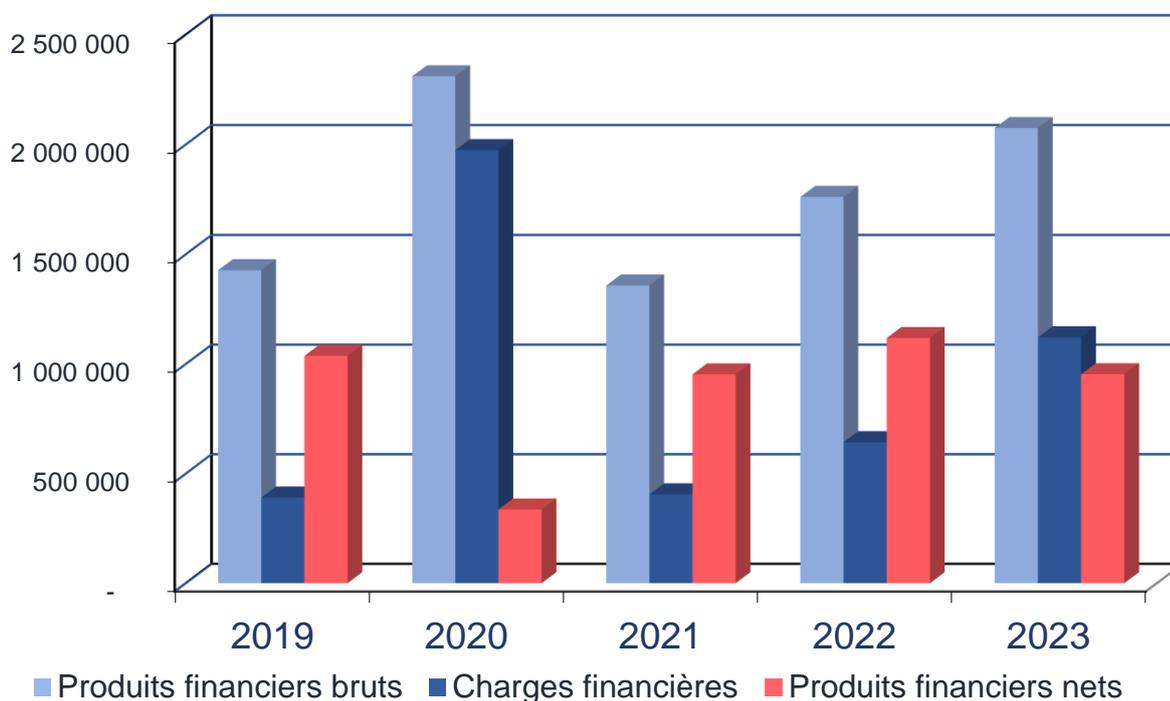
- Une reprise de la provision pour la SCPI PIERVAL SANTE a été enregistrée pour 25 K€ en 2023

Hors liquidités sur comptes courants bancaires, la composition du portefeuille est la suivante :



En application du plan comptable des assurances, la fraction des produits financiers nets de charges est affectée au compte de résultat technique et s'élève à 301 K€.

#### Comptes financiers



Par ailleurs, des moins-values latentes ont été calculées sur les actifs hors immobilier pour un montant de 1 004 K€ en 2023 contre 2 260 K€ de moins-values latentes en 2022, ces évaluations ont été réalisées hors coupons courus.

Les moins-values latentes du portefeuille obligataire sont de 1 158 K€.

Sur les actifs immobiliers, nous enregistrons des plus-values latentes d'un montant de 3 399 K€.

Les plus ou moins-values ne sont pas comptabilisés puisqu'elles se rapportent à des actifs non cédés.

### C - AUTRES PRODUITS

Les autres produits représentent pour l'année 2023 un montant de 706 K€ contre 730 K€ en 2022. Ils se ventilent en produits techniques pour 629 K€ dont l'essentiel provient des commissions et courtage reçus, des cotisations nettes encaissées pour la prestation « assistance » pour 493 K€ et en produits non techniques (76 K€) principalement constitués de reprise de provisions et cessions d'immobilisations.

## A- LES SINISTRES

Concernant la sinistralité, l'exercice 2023 a de nouveau connu un niveau de charge sinistre dégradé à la suite notamment d'un nouvel évènement climatique d'ampleur et de la survenance d'un sinistre incendie d'intensité en toute fin d'année.

Rapporté aux cotisations acquises, le ratio sinistres/cotisations de l'exercice de survenance 2023 s'établit à 79,89% contre 86,62 % en 2022.

La sinistralité grave représente 15 points de S/C.

Nous avons enregistré 12 112 dossiers de sinistres au cours de l'année contre 11.880 l'année précédente soit une augmentation de 2 % des déclarations, dont 10 sinistres ou évènements supérieurs à 100 K€ (8 en incendie, 1 en automobile, 1 évènement Tempête) contre 18 sinistres ou évènements supérieurs à 100K€ en 2022 (14 en incendie, 2 en évènements naturels, et 2 en automobile).

Sur les exercices antérieurs, si globalement nous enregistrons des dégagements de provisions en lien avec la révision des dossiers d'un montant de 896 K€, l'exercice 2022 se dégrade avec des rechargements de provisions dus à la sécheresse et l'actualisation des provisions sur des sinistres de fin d'exercice.

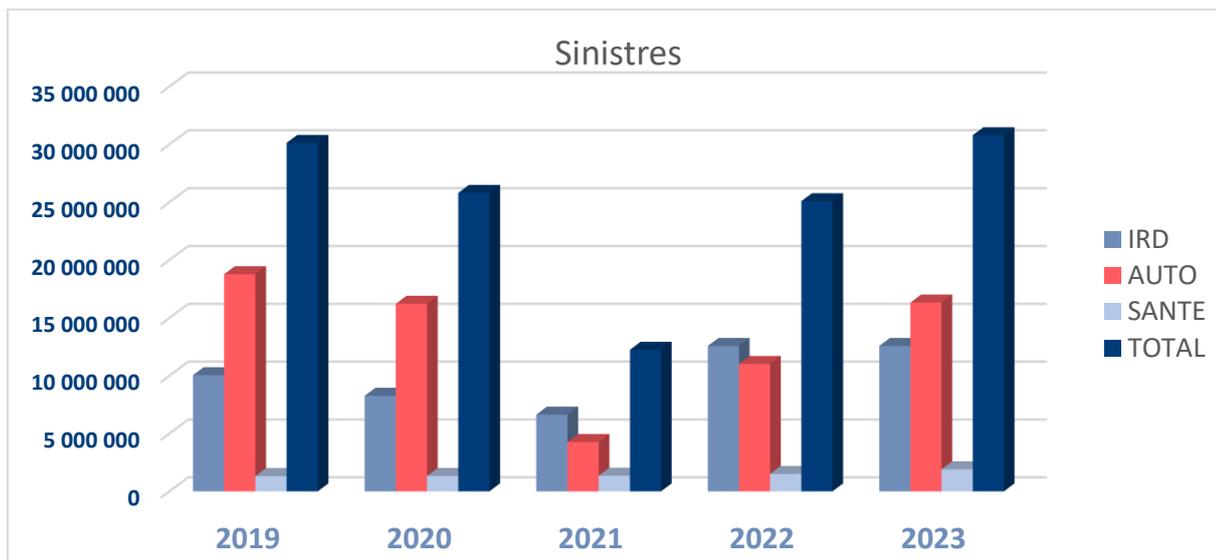
Sur le portefeuille du courtier grossiste, des malis de 6 409 K€ ont été enregistrés dont 6 472 K€ sur la seule révision d'un sinistre automobile survenu en 2019, portant le dossier à un montant global de 16 310 K€.

Au global, nous constatons un mali sur la liquidation des provisions de 5 512 K€, sur les sinistres nets de recours (sur une base dossier/dossier) des exercices antérieurs.

La sinistralité totale tous exercices confondus, nette de recours, frais de gestion inclus, s'est élevée à 29 511 K€ contre 25 059 K€ en 2022, soit un rapport sinistres/cotisations qui atteint 105% contre 93% en 2022.

Les événements majeurs de l'année 2023 sont :

- la survenance d'un sinistre incendie au 7 août pour un montant estimé à 530 K€,
- la survenance d'un sinistre incendie au 29 décembre pour un montant estimé à 1780 K€
- la tempête CIARAN de novembre 2023 pour un montant estimé de 2 030 K€.



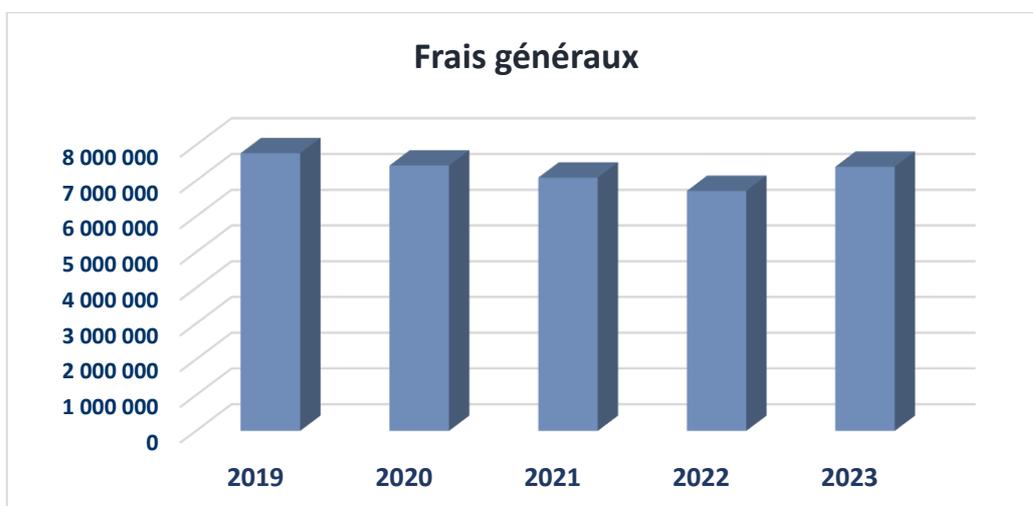
## B - CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement nettes se sont élevées à 6 707 K€ contre 6 200 K€ en 2022. Si on inclut les frais internes de règlement déjà compris dans la charge des sinistres, les frais généraux s'élèvent à 7.394 K€ contre à 6.716 K€ en 2022.

Cette hausse des frais généraux s'explique principalement par les effets combinés suivants :

- l'embauche de nouveaux collaborateurs au soutien du développement,
- des commissions versées aux courtiers en hausse en raison du développement de l'activité courtage direct,
- la modernisation de nos outils,
- une masse salariale augmentée pour tenir compte de l'inflation.

Ainsi, le ratio frais généraux rapporté aux cotisations acquises s'élève à 26.17 % contre 25,22 % en 2022. La somme des salaires des cinq personnes les mieux rémunérées de l'année 2023 est de 465 K€.



## LES RESULTATS

### A - COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE

La réassurance a pour objectif de limiter la volatilité des résultats techniques et figure parmi les outils de gestion des risques permettant d'atteindre le niveau de solvabilité souhaité.

Ainsi, le programme de réassurance a évolué en 2023 avec notamment un renforcement de la cession quote-part ce qui a entraîné une augmentation des primes cédées de 9,3%.

Elles s'élèvent à 22 007 K€ contre 20 133 K€ en 2022.

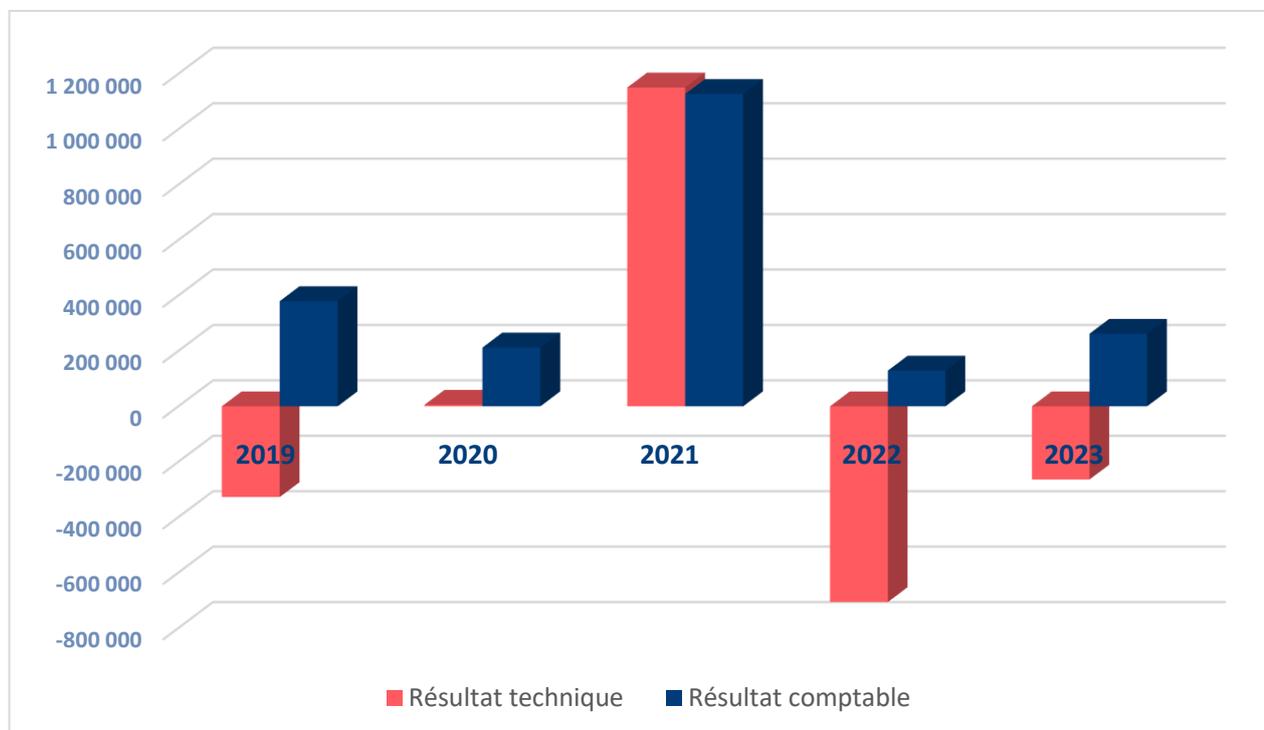
Le solde des produits et charges affiche cette année un résultat déficitaire de 7 056 K€. Après intervention des programmes de réassurance, AMP enregistre, au final, une perte technique limitée à 264 K€, en amélioration par rapport à l'année 2022 (-706 K€).

Compte tenu d'un rechargement de 6 472 K€ sur un dossier corporel de survenance 2019, la réassurance est un produit pour l'entreprise cette année de 6 792 K€.

### B - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

La perte technique, indiquée ci-dessus, de 264 K€ doit, d'une part, être augmentée des produits exceptionnels et des produits financiers non affectés au compte technique et, d'autre part, être diminuée des charges exceptionnelles et de l'impôt sur les sociétés.

Après ces différentes opérations, nous enregistrons un bénéfice comptable de 262 K€ contre 129 K€ en 2022.



# BILAN

Nous vous proposons l'affectation suivante du résultat :

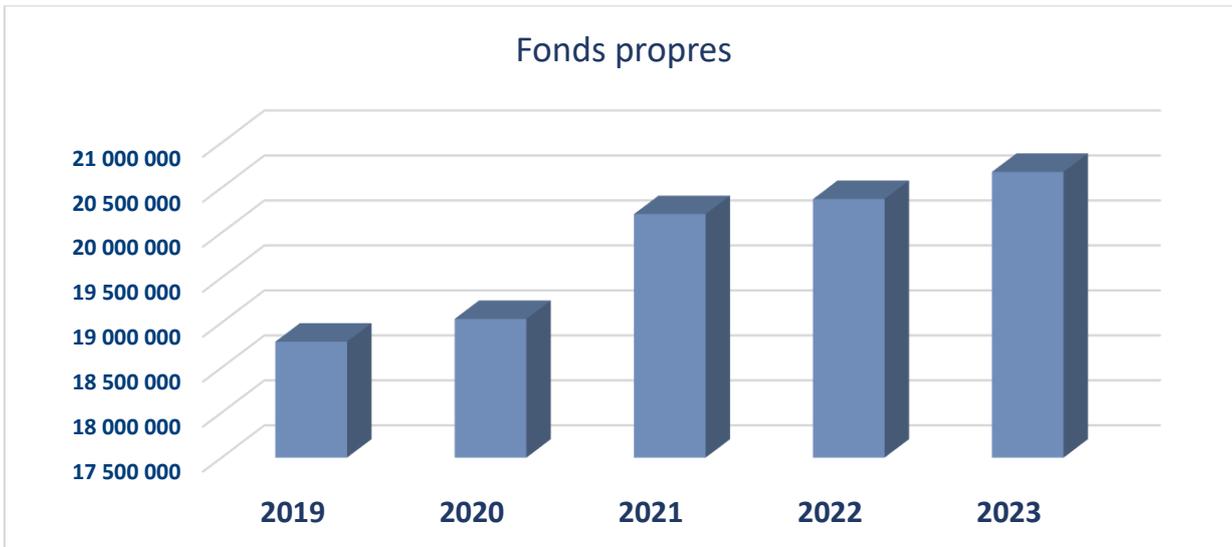
Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 de 261 931 € :

Au compte de Report à Nouveau, ce qui portera le solde à 5 799 635.05 €

## A- LES FONDS PROPRES

Les fonds propres et réserves, si vous suivez notre proposition d'affectation, s'élèveront à 20.676 K€ contre 20.375 K€ en 2022

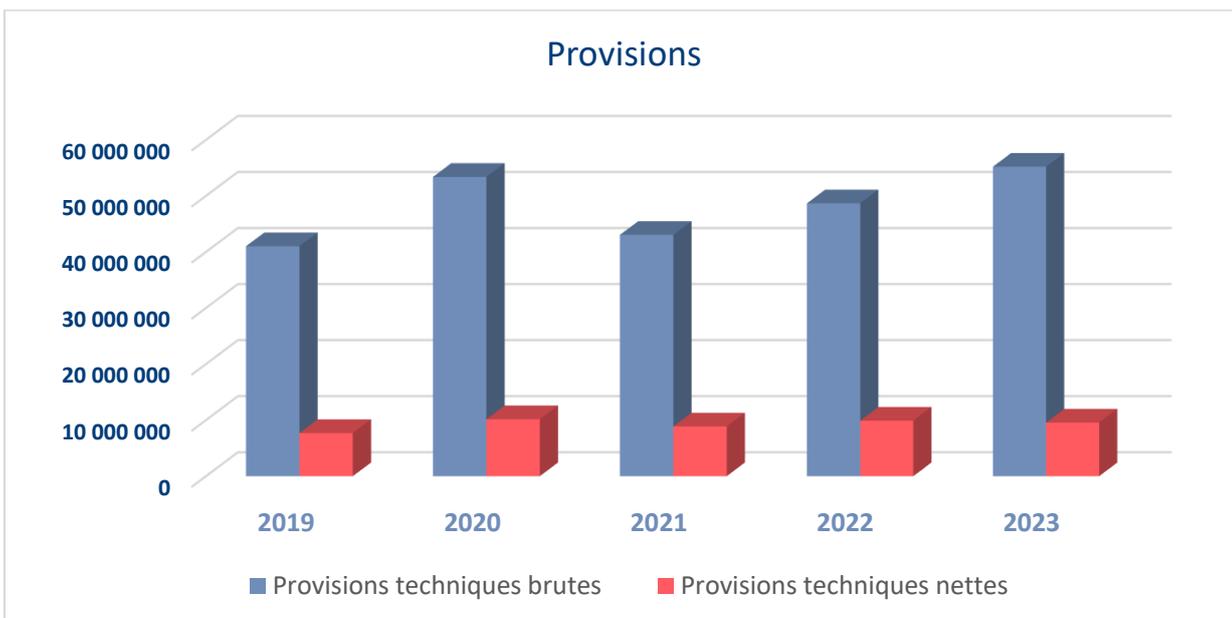
Informations sur la variation des capitaux propres :	
A	
1 Capitaux propres à l'ouverture 2022	20 246 245
2 Affectation du résultat par l'AGO	128 840
3 Capitaux propres à la clôture 2023	20 375 085
B	
1 Variations au cours de l'exercice 2023	39 770
C	
Capitaux propres au bilan à la clôture de l'exercice 2023 avant AGO	20 414 855
D	
Résultat 2023	261 931
E	
Capitaux propres incluant le résultat 2023	20 676 786



## B- LES PROVISIONS

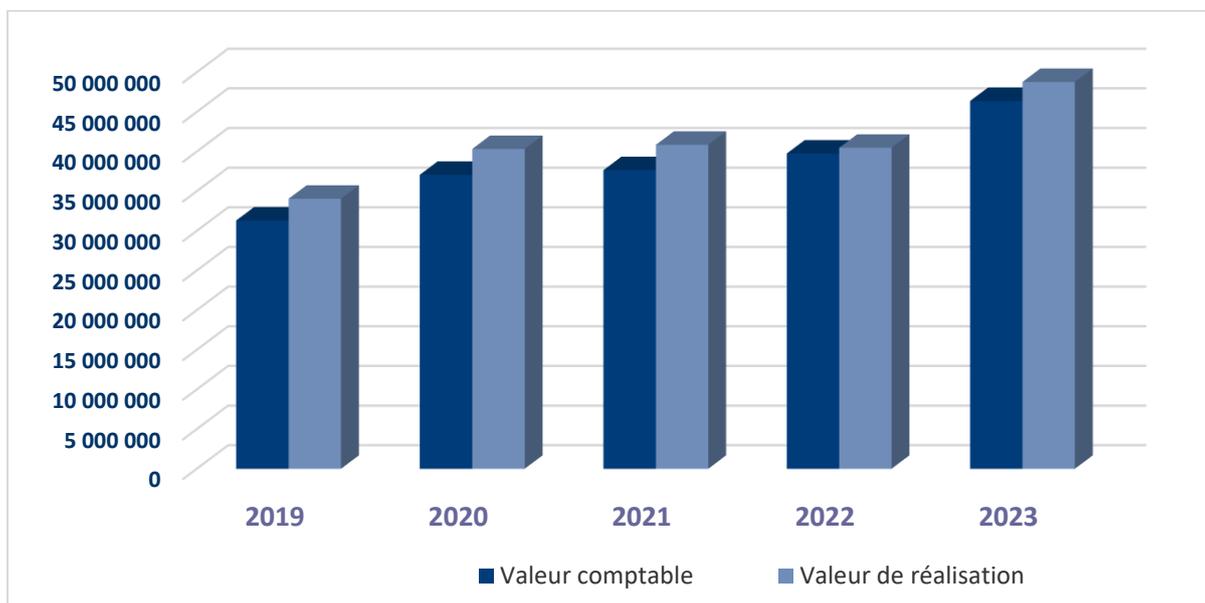
Les provisions techniques brutes s'élèvent à un total de 55 204 K€ contre 48 666 K€ en 2022.

L'augmentation des provisions brutes provient principalement de la sinistralité 2023 combinée à l'aggravation d'un sinistre corporel de 2019. Après déduction de la réassurance, les provisions techniques nettes à la charge de l'entreprise s'élèvent à 9.565 K€ contre 9.904 K€ en 2022.



## C- LES PLACEMENTS

Les placements admis en représentation des provisions techniques sont comptabilisés pour 46 381 K€ contre 39 753 K€ l'année précédente. En valeur de réalisation, ils sont estimés à 48 776 K€ soit en plus-value latente de 2 395 K€. Ils permettent de couvrir 84 % des provisions techniques brutes et 485 % des provisions techniques nettes.



### INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

#### Dettes et créances :

En application de la circulaire de la Fédération Française des Assurances du 29 mai 2017, les informations qui figurent ci-après, n'intègrent pas les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

Le montant des dettes fournisseurs, au 31/12/2023 est de 341 K€ contre 334 K€ en 2022, le délai moyen de règlement reste identique aux années précédentes soit 30 jours.

« En application des dispositions de l'article L.441-6-1 alinéa 1 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance. »

Au 31 décembre 2023, le montant net des dettes fournisseurs s'élève à 134 K€ dont 8 K€ d'acomptes versés. Après déduction des factures non parvenues d'un montant de 207 K€, l'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant : montant non échu au 31 décembre 2023 pour 142 K€ dont 139 K€ à moins d'un mois.

Conventions réglementées :

Nous vous informons, que notre commissaire aux comptes nous relate dans son rapport spécial les conventions réglementées visées par les dispositions de l'article R.322-57-1 du code des assurances et nous vous demandons d'en approuver les termes.

Contrats d'assurance :

Nous vous informons, que votre commissaire aux comptes vous relate, dans son rapport spécial prévu à l'article R.322-57-IV-2° du code des assurances, les contrats d'assurance de toute natures souscrits auprès de la société par ses administrateurs, ses dirigeants salariés et leurs conjoints, descendants et ascendants, dont nous vous demandons d'en approuver les termes.

Charges non déductibles :

Nous vous informons que les charges non déductibles fiscalement (art 39-4 du CGI), s'élèvent pour l'exercice écoulé à 20.121 € que nous soumettons à votre approbation.

Indemnités versées aux administrateurs :

Le montant des indemnités et frais versés aux administrateurs en 2023 s'est élevé à 33 286 €.

Commissaires aux comptes :

Le cabinet GRANT THORNTON assure le commissariat aux comptes

Événements postérieurs à la clôture :

Néant

## SOLVABILITE 2

La directive Solvabilité 2 fixe le cadre réglementaire des sociétés d'assurance et de réassurance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Cette directive se traduit par 3 niveaux d'exigences (3 piliers) :

- Une évaluation quantitative des risques déterminant un besoin en capital (pilier 1)
- Des exigences qualitatives de gouvernance d'entreprise fondées sur le contrôle des risques (pilier 2)
- Une formalisation croissante dans les informations communiquées aux autorités de contrôle et au public (pilier 3)

Pour les calculs du Capital de Solvabilité Requis (SCR) et du Minimum de Capital Requis (MCR), AMP a retenu la formule standard.

Résultat des calculs transmis au 8 avril 2024 sur les comptes au 31 décembre 2023 :

Fonds propres / comptes sociaux	20 676 k€
Fonds propres prudentiels	22 133 K€
SCR (Capital de Solvabilité requis)	7 367 K€
MCR (Minimum du Capital requis)	4 000 K€
Taux de couverture du SCR (par les éléments constitutifs selon les normes solva 2)	300%
Surplus de couverture	14 766 k€
Taux de couverture du MCR (par les éléments constitutifs selon les normes solva 2)	553%

Ces taux de couverture du SCR et du MCR montrent un niveau confortable de solvabilité.

Les informations Solvabilité 2 ne sont pas auditées par les Commissaires aux Comptes.

Ancré dans notre territoire et au service exclusif de ses sociétaires, AMP reste avant tout un assureur de proximité dont l'esprit de service anime toutes les équipes.

Centré sur notre métier de protection des personnes et des biens, nous allons continuer à investir dans l'amélioration de notre gestion afin, notamment, d'être présents et le plus efficaces possible lors de la survenance d'un sinistre.

L'enquête menée fin 2023 qui révèle un taux de 92% de sociétaires satisfaits de la gestion de leur sinistre, est d'ailleurs un formidable encouragement dans la poursuite de nos efforts en la matière.

L'environnement technique reste malheureusement défavorable avec l'inflation du coût des sinistres et les événements naturels qui découlent du dérèglement climatique.

Ils sont de plus en plus fréquents, de plus en plus intenses et causent des dégâts importants avec des conséquences évidentes en matière d'assurabilité dans le temps de ces périls dans une approche mutualisée.

Le niveau élevé de solvabilité d'AMP permet de poursuivre ses investissements entièrement consacrés à la transformation de l'entreprise : développement de l'activité avec le renforcement des équipes commerciales, automatisation de process, sécurité informatique et gestion électronique de documents (GED) notamment.

Forte de ses 205 ans d'histoire, AMP peut poursuivre sa progression grâce à la confiance de ses sociétaires.

Notre mutuelle a toujours su s'adapter à un environnement mouvant et son modèle mutualiste, sans actionnaire à rémunérer, traduit sa vision au long terme indispensable à une gestion sécurisante pour ses sociétaires.

Mesdames et Messieurs, le conseil d'administration vient de vous rendre compte des opérations de l'exercice 2023 et de ses objectifs futurs.

En son nom, je vous remercie de votre attention, et reste disponible avec Monsieur MARSEILLE pour répondre aux éventuelles questions.

## PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale siégeant en Assemblée Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) faisant apparaître un bénéfice de 261.931,46 €.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2023.

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 de 261.931,46 €. de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau, ce qui portera le solde à 5 799 635,05 €.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le montant des indemnités et frais versés aux Administrateurs en 2023 s'élève à 33 286 €.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à recevoir à titre d'indemnités et frais, la somme plafond de 36 000 € pour l'année 2024, sous réserve des missions spéciales dont certains pourraient être chargés.

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport présenté en conformité avec les dispositions de l'Article R.322-57-I du code des assurances par le Commissaire aux Comptes concernant les conventions réglementées.

## SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport présenté en conformité avec les dispositions de l'Article R.322-57-IV-2° du code des assurances par le Commissaire aux Comptes concernant les contrats d'assurances de toute nature, souscrits auprès de la société par ses Administrateurs, ses Dirigeants salariés et leur Conjoint, Ascendants et Descendants.

## SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 17 des statuts, les mandats de Messieurs CAVILLIER, PROUST et PRUVOT arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration invite l'Assemblée Générale à renouveler leurs mandats pour une durée de 6 ans expirant avec l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2029.



BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

A C T I F

C O M P T E S	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
2. Actifs incorporels	196 753,58	225 446,17
<b>2. TOTAL ACTIFS INCORPORELS</b>	<b>196 753,58</b>	<b>225 446,17</b>
3. Placements		
3a. Terrains et Constructions	7 495 569,23	7 724 098,24
3c. Autres placements	36 863 211,17	31 089 431,61
<b>3. TOTAL DES PLACEMENTS</b>	<b>44 358 780,40</b>	<b>38 813 529,85</b>
5. Part des Cessionnaires dans les provisions		
5a. Provisions pour primes non acquises	2 268 355,23	2 122 724,23
5d. Provisions pour sinistres non-Vie	40 454 431,12	33 360 416,00
5i. Autres provisions techniques non vie	2 915 634,92	3 278 456,27
<b>5. TOTAL DES CESSIONNAIRES</b>	<b>45 638 421,27</b>	<b>38 761 596,50</b>
6. Créances		
6aa. Primes à émettre	2 255 009,10	2 215 484,91
6ab. Créances nées d'opérations d'assurance directe	790 327,34	651 621,32
6b. Créances nées d'opérations de réassurance	603 249,28	3 931 226,73
6c. Autres Créances		
6ca. Personnel	3 556,70	3 406,70
6cb. Etat, Organismes de Sécurité sociale		335 278,00
6cc. Débiteurs divers	33 636,40	32 039,36
<b>6. TOTAL DES CREANCES</b>	<b>3 685 778,82</b>	<b>7 169 057,02</b>
7. Autres actifs		
7a. Actifs corporels d'exploitation	479 255,65	462 571,60
7b. Comptes courants et caisses	2 651 289,05	2 223 023,85
<b>7. TOTAL DES AUTRES ACTIFS</b>	<b>3 130 544,70</b>	<b>2 685 595,45</b>
8. Comptes de régularisation - Actif		
8a. Intérêts et loyers acquis non échus	553 042,37	345 191,99
8b. Frais d'acquisition reportés	333 282,70	348 362,68
8c. Autres comptes de régularisation	241 484,15	271 456,59
<b>8. TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>1 127 809,22</b>	<b>965 011,26</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>98 138 087,99</b>	<b>88 620 236,25</b>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF

COMPTES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
1. Capitaux propres		
1a. Fonds d'Etablissement	10 881 643,22	10 841 872,39
1d. Autres réserves	3 995 508,58	3 995 508,58
1e. Report à nouveau	5 537 703,59	5 408 863,76
1f. Résultat de l'Exercice	261 931,46	128 839,83
<b>1. TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>20 676 786,85</b>	<b>20 375 084,56</b>
3. Provisions techniques brutes		
3a. Provisions pour primes non acquises	2 967 396,10	2 886 672,91
3d. Provisions pour sinistres non Vie	48 368 720,72	41 441 532,75
3g. Provisions pour égalisation	582 546,00	648 960,00
3i. Autres provisions techniques non vie	3 285 739,13	3 689 321,23
<b>3. TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>55 204 401,95</b>	<b>48 666 486,89</b>
5. Provisions pour risques et charges	35 000,00	
<b>5. TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>35 000,00</b>	
6a. Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires	10 372 731,94	7 828 695,94
6b. Dettes pour dépôts en espèces reçus des Etablissements de crédit		
<b>6. TOTAL DES DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES</b>	<b>10 372 731,94</b>	<b>7 828 695,94</b>
7. Autres dettes		
7a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 070 693,40	2 984 283,64
7b. Dettes nées d'opérations de réassurance	1 118 889,11	113 189,92
7d. Dettes envers les établissements de crédit	6 069 985,41	6 032 500,00
7e. Autres dettes		
7ea. Emprunts		
7eb. Dettes financières et dépôts de garantis	1 650,00	1 800,00
7ec. Personnel	456 564,94	366 770,80
7ed. Etat, Organismes de Sécurité Sociale	818 476,81	850 473,01
7ee. Créanciers divers	742 547,24	881 381,39
<b>7. TOTAL DES AUTRES DETTES</b>	<b>11 278 806,91</b>	<b>11 230 398,76</b>
8. Comptes de régularisation - Passif	570 360,34	519 570,10
<b>8. TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>570 360,34</b>	<b>519 570,10</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>98 138 087,99</b>	<b>88 620 236,25</b>

BILAN ACTIF - PASSIF - HORS BILAN



## ENGAGEMENTS HORS BILAN

AU 31 DECEMBRE 2023

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Engagements reçus</b>		
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires, rétrocessionnaires et espèces gagées	44 132 594	42 301 900
Couverture du passif social	65 288	68 805
<b>Engagements donnés</b>		
Engagement de restitution des valeurs reçues en nantissement et espèces gagées.	44 132 594	42 301 900
Engagement donné en matière de passif social	165 012	197 675



## EXERCICE 2023

## COMPTE DE RESULTAT NON VIE

C O M P T E S	OPERATIONS BRUTES 2023	CESSIONS 2023	OPERATIONS NETTES 2023	OPERATIONS NETTES 2022
1. Cotisations émises				
1a. Cotisations	28 330 136,96	-22 152 777,78	6 177 359,18	6 537 149,68
1b. Variations des primes non acquises	-80 723,19	145 631,00	64 907,81	-33 537,73
<b>1. TOTAL DES COTISATIONS ACQUISES</b>	<b>28 249 413,77</b>	<b>-22 007 146,78</b>	<b>6 242 266,99</b>	<b>6 503 611,95</b>
2. Produits des placements alloués	301 193,00		301 193,00	365 821,00
<b>2. TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES</b>	<b>301 193,00</b>		<b>301 193,00</b>	<b>365 821,00</b>
3. Autres produits techniques	629 228,10		629 228,10	560 441,15
<b>3. TOTAL DES AUTRES PRODUITS</b>	<b>629 228,10</b>		<b>629 228,10</b>	<b>560 441,15</b>
4. Charges des sinistres				
4a. Prestations et frais payés	-23 072 085,49	16 752 782,00	-6 319 303,49	-5 566 153,59
4b. Charges des provisions pour sinistres	-6 927 187,97	7 094 015,12	166 827,15	-1 050 437,03
<b>4. TOTAL DES CHARGES DES SINISTRES</b>	<b>-29 999 273,46</b>	<b>23 846 797,12</b>	<b>-6 152 476,34</b>	<b>-6 616 590,62</b>
5. Charges des autres provisions techniques	403 582,10	-362 821,35	<b>40 760,75</b>	-19 432,08
<b>5. TOTAL DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES</b>	<b>403 582,10</b>	<b>-362 821,35</b>	<b>40 760,75</b>	<b>-19 432,08</b>
7. Frais d'acquisition et d'administration				
7a. Frais d'acquisition	-3 206 593,94		-3 206 593,94	-2 897 610,24
7b. Frais d'administration	-1 726 975,34		-1 726 975,34	-1 455 638,33
7c. Commissions reçues des Réassureurs		5 315 384,00	5 315 384,00	4 634 292,00
<b>7. TOTAL DES FRAIS</b>	<b>-4 933 569,28</b>	<b>5 315 384,00</b>	<b>381 814,72</b>	<b>281 043,43</b>
8. Autres charges techniques	-1 773 355,35		-1 773 355,35	-1 847 358,87
<b>8. TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>	<b>-1 773 355,35</b>		<b>-1 773 355,35</b>	<b>-1 847 358,87</b>
9. Variation de la provision pour égalisation	66 414,00		66 414,00	66 251,00
<b>9. TOTAL DE LA VARIATION DE LA PROVISION POUR EGALISATION</b>	<b>66 414,00</b>		<b>66 414,00</b>	<b>66 251,00</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE</b>	<b>-7 056 367,12</b>	<b>6 792 212,99</b>	<b>-264 154,13</b>	<b>-706 213,04</b>

## EXERCICE 2023

## COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE

C O M P T E S	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>1. RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE</b>	<b>-264 154,13</b>	<b>-706 213,04</b>
3. Produits des placements		
3a. Revenus des placements	1 852 665,71	1 390 619,50
3b. Autres produits des placements	156 998,90	126 404,42
3c. Produits provenant de la réalisation des placements	65 018,00	244 318,76
<b>3. TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>2 074 682,61</b>	<b>1 761 342,68</b>
5. Charges des Placements		
5a. Frais de gestion des placements et frais financiers	-551 785,79	-37 161,45
5b. Autres charges des placements	-463 502,80	-497 009,46
5c. Pertes résultant de la réalisation des placements	-106 072,00	-108 831,00
<b>5. TOTAL DES CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>-1 121 360,59</b>	<b>-643 001,91</b>
6. Produits des placements transférés	-301 193,00	-365 821,00
<b>6. TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES</b>	<b>-301 193,00</b>	<b>-365 821,00</b>
7. Autres produits non techniques	65,74	
<b>7. TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES</b>	<b>65,74</b>	
8. Autres charges non techniques		
<b>8. TOTAL DES AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES</b>		
9. Résultat exceptionnel		
9a. Produits exceptionnels	76 556,52	169 704,21
9b. Charges exceptionnelles	-103 673,69	-75 760,11
<b>9. TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-27 117,17</b>	<b>93 944,10</b>
10. Participation des salariés		
<b>10. TOTAL Participation des salariés</b>		
11. Impôt sur les bénéfices	-98 992,00	-11 411,00
<b>11. TOTAL IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>-98 992,00</b>	<b>-11 411,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>261 931,46</b>	<b>128 839,83</b>

Code	Désignation des Valeurs	Aff.	Valeur inscrite au bilan		Valeur nette	Valeur de Réalisation
			Valeur brute	Amortissements & Provisions		
<b>21 - PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>						
21100	Parts de S.C.P.I. VALEUR PIERRE	F	625 825		625 825	988 367
21101	Parts de S.C.P.I. Multimmobilier 2	F	299 892	68 286	231 606	231 606
21102	Parts de S.C.P.I. Selectinvest 1	F	699 770	91 686	608 084	608 084
21103	Parts de S.C.P.I. Pierval santé	F	800 000		800 000	882 300
21920	Terrain siege social	F	305 507		305 507	180 000
21921	Immeuble Agence Amiens	F	145 852	66 510	79 342	343 680
21922	Immeuble AJMALE	F	47 259	39 051	8 208	58 000
21923	Immeuble BEAUVAIS	F	221 051	145 281	75 770	435 000
21926	Immeuble DOULLENS	F	227 042	120 930	106 112	168 000
21928	Immeuble ALBERT	F	130 000	42 763	87 237	120 000
21929	IMMEUBLE SIEGE SOCIAL BOVES	F	2 052 854	475 800	1 577 054	2 120 000
21931	IMMEUBLE PERONNE	F	133 896	14 655	119 241	115 000
22012	Terrain 5 Rue DIJON AMIENS	F	37 350		37 350	
22017	Terrain 3 BIS Rue DIJON AMIENS	F	16 007		16 007	
22020	Immeuble 4 rue E. Gand	F	1 167 118		731 164	1 350 000
22021	Immeuble Locatif 11 Place JOFFRE AMIENS	F	338 064	435 954	203 133	372 320
22022	Immeuble Locatif 5 Rue DIJON AMIENS	F	1 550 678	385 855	1 164 823	1 570 000
22023	Immeuble Locatif 3 Rue DIJON AMIENS	F	353 232	148 322	204 910	350 000
22024	Immeuble Place 9 JOFFRE AMIENS	F	171 391	90 623	80 768	253 000
22025	Immeuble SAINT-QUENTIN	F	328 824	197 144	131 680	255 000
22027	Immeuble 3 bis rue DIJON AMIENS	F	304 731	88 832	215 899	320 000
22031	Immeuble Placement Peronne	F	90 439	4 591	85 847	175 000
<b>TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>			<b>10 046 782</b>	<b>2 551 214</b>	<b>7 495 567</b>	<b>10 895 357</b>

II - PLACEMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 332-20

AU 31/12/2023

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au bilan		Valeur nette	Valeur de Réalisation
				Valeur brute	Amortissements & Provisions		
	<b>230 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>						
	OPVM						
FR0000978421	Palatine EQU.3DEC	31,00	L	9 903		9 903	11 005
FR0012903250	BFT AUREAS ISR-FCP	24320,802		2 415 361		2 415 361	2 485 549
	<b>COMPTES A TERME</b>						
	C.A.T Banque Grand Ouest			10 000 000		10 000 000	10 000 000
	<b>TOTAL C.A.T</b>			<b>10 000 000</b>		<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
	<b>TOTAL DES AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>			<b>12 425 264</b>		<b>12 425 264</b>	<b>12 496 554</b>
	<b>ACTIONS</b>						
	France						
	Actions S.C.O.R.	341	F	11 902		9 040	9 040
FR0010411983	SOCIETE GENERALE	5 000	F	123 614		123 614	120 125
FR0010261198	LYXOR MSCI EURO	1 340	F	213 094		213 094	227 626
FR0000125007	SAINT-GOBAIN (CIE)	2 640	F	125 396		125 396	175 982
	Luxembourg						
LU1646360971	LYX.CORE MSCI	3 990	L	209 614		209 614	230 223
	<b>TOTAL DES ACTIONS</b>			<b>683 620</b>		<b>680 758</b>	<b>762 996</b>
	<b>TOTAL ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE</b>			<b>13 108 884</b>		<b>13 106 022</b>	<b>13 259 550</b>



III- PLACEMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 332-19  
AU 31/12/2023

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au Bilan		Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur de remboursement	+ou- value latentes
				Valeur brute	Corrections de valeur				
	<b>OBLIGATIONS D'ENTREPRISE COTES SG</b>								
FR0010804500	AREVA 4,875%09-230924 EMTN	4	F	230 400	-30 400	200 000	200 930	200 000	-30 400
FR0013181898	Banque Postale	2	F	229 000	-18 582	210 418	197 698	200 000	-29 000
XS1512677003	BFCM 1,875%16-041126 EMTN	5	F	483 700	10 121	493 821	479 369	500 000	16 300
XS1325645825	BNPP EMTN 2,75% 270126	500	F	511 700	-10 413	501 287	496 198	500 000	-11 700
FR0012401636	BPCE 3,10%15-170227 TSR	100 000	F	107 300	-5 164	102 136	94 804	100 000	-7 300
FR0011952621	BPCE 3,85% 14-250626 TSR	400 000	F	437 900	-26 526	411 374	390 086	400 000	-37 900
FR0013218849	CASA 2,5%16-221226	300	F	311 850	-7 951	303 899	287 161	300 000	-11 850
FR0013173028	CMA 3,25% 16-010626 EMTN	5	F	518 500	-13 936	504 564	501 183	500 000	-18 500
FR0011949403	CNP ASSURANCES TV14-050645	2	F	209 100	-2 641	206 459	199 209	200 000	-9 100
FR0012304459	CREDIT AGRICOLE 3% 14-221224 TSR	400 000	F	407 100	-6 317	400 783	396 380	400 000	-7 100
FR0012395689	CREDIT AGRICOLE 3% 15-020225 TSR	500 000	F	518 050	-15 095	502 955	482 482	500 000	-18 050
DE000A169NC2	DAIMLER 1,375%16-110528	150	F	150 900	-541	150 359	142 733	150 000	-900
BE6279619330	ETHIAS 5% 15-140126	2	F	218 600	-14 608	203 992	200 276	200 000	-18 600
FR0013422623	EUTELSAT	1	F	101 500	-940	100 560	86 570	100 000	-1 500
XS1767930586	FORD MOTOR CDT 1,355%18-070225	150	F	144 900	3 808	148 708	143 499	150 000	5 100
FR0013232444	GROUPAMA 6%17-230127 OBLECH.	2	F	243 200	-31 115	212 085	214 994	200 000	-43 200
XS1492457665	MYLAN 2,25%16-221124	400	F	413 900	-11 884	402 016	393 150	400 000	-13 900
XS1057659838	PEMEX3,75%14-160426	150	F	158 850	-5 956	152 894	134 415	150 000	-8 850
XS1824425182	PEMEX 3,625	150	F	144 900	3 625	148 525	140 286	150 000	5 100
FR0013368206	RENAULT 2%18-280926 EMTN	3	F	295 800	2 618	298 418	286 988	300 000	4 200
FR0013369535	SGIS TV18-100129EMTN	2	F	200 000	-6 180	200 000	186 420	200 000	-8 600
XS1195574881	SOCIETE GENERALE 2,625%15-0225	2	F	208 600	-5 350	202 420	197 211	200 000	-7 600
FR0012516417	WENDEL 2,5%15-090227	2	F	207 600	-5 350	202 250	193 813	200 000	-7 600
	<b>TOTAL SG</b>	<b>1 401 832</b>		<b>6 453 350</b>	<b>-193 428</b>	<b>6 259 922</b>	<b>6 045 855</b>	<b>6 200 000</b>	<b>-253 350</b>



Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au Bilan		Valeur de réalisation	Valeur de remboursement	+ou- valeur latentes
				Valeur brute	Corrections de valeur			
XS1069549761	OBLIGATIONS COTES CIC BFCM3% 14-210524 EMTN SUB TOTAL CIC	3 000 3 000		321 810 321 810	-21 810 -21 810	298 095 298 095	300 000 300 000	-21 810 -21 810
XS2131567138	OBLIGATIONS COTES BRED ABN AMRO PERP TV	500		500 300	-200	479 380	500 000	-300
FR0014004AF5	AIR France - KLM 3,875%	5		502 000	-937	494 949	500 000	-2 000
DE000A289FK7	ALLIANZ TV20 PERP	3		618 900	-5 642	458 434	600 000	-18 900
XS2114413565	AT&T TV20-PERP	5		505 000	-3 546	479 821	500 000	-5 000
XS2314312179	AXA TV21-071041	500		500 600	-194	415 107	500 000	-600
FR0013461795	BANQUE POSTALE TV19-PERP	3		590 420	6 436	538 312	600 000	9 580
FR001400BBL2	BNP PARIBAS TV22-PERP	3		583 800	2 724	620 655	600 000	16 200
FR0013336534	CNP ASSURANCES	5		532 500	-14 168	487 770	500 000	-32 500
XS2202900424	COOP RABOBANK TV20 PERP COCO	2		446 600	-20 339	377 204	400 000	-46 600
XS2456432413	COOP RABOBANK TV22 PERP	2		401 000	-239	360 733	400 000	-1 000
XS2540585564	ELECTROLUX 4,125%22-051026	500		500 000		508 462	500 000	
FR0013398229	ENGIE GREEN	3		318 900	-14 872	296 557	300 000	-18 900
XS1640903701	EUROCLEAR BANK HSBC HOLDINGS TV17-PERP	600		674 880	-24 495	544 174	600 000	-74 880
XS2558594391	HUNGARY 5%22-220227	600		600 000		625 636	600 000	
FR0013455854	LA MONDIALE TV19-PERP	5		557 500	-19 265	454 355	500 000	-57 500
FR0014000N24	RENAULT 2,375%20-250526	4		351 640	16 494	388 152	400 000	48 360
FR00140007L3	VEOLIA TV20 PERP INDX	4		408 800	-3 209	357 473	400 000	-8 800
XS1798939027	VOLKSWAEN FIN	6		633 480	-14 530	583 978	600 000	-33 480
FR0011401751	EDF SUB	6		643 230	-32 667	600 939	600 000	-43 230
ES0813211028	BBVASM V6 PERP	2		413 000	-7 953	399 910	400 000	-13 000
FR0013534336	EDF TV20-PERP	4		802 000	-669	699 532	800 000	-2 000
XS2077670342	BAYER TV19-121179	6		614 100	-6 741	536 970	600 000	-14 100
XS2224632971	TOTAL TV20-PERP	500		505 000	-1 659	425 820	500 000	-5 000
XS1115498260	ORANGE 5%14-PERPETUEL-EMTN	800		973 760	-91 248	816 813	800 000	-173 760
FR0013416146	AUCHAN 2,375% 19-250425	3		300 450	-322	293 742	300 000	-450
FR0012616894	CMNE 2,75% 15-270427 TSR	2 000		210 000	-6 307	190 928	200 000	-10 000
FR0011805803	COFACE 4,125% 14-270324	300		325 710	-25 710	298 702	300 000	-25 710
FR0012304459	CRED.AGRICOLE 3% 14-221224 TSR	200 000		215 100	-15 100	198 189	200 000	-15 100
XS1388625425	FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV	150		158 775	-8 775	149 749	150 000	-8 775
FR0013237070	SOLOCAL GROUP 0% 17-140322 MCB	783		783	-783	1	783	0
XS2553825949	FAURECIA 7,25%22-150626	350		365 400	-3 324	371 644	350 000	-15 400
XS2538441598	ROMANIA 6,625%22-270929	500		515 150	-1 893	530 119	500 000	-15 150
FR001400FDH3	JCDECAUX SE	5		521 250	-3 141	525 663	500 000	-21 250
FR001400EHG3	SOCIETE GENERALE TV22-061230	8		786 400	549	786 949	800 000	13 600
FR001400EA16	VALEO 5,375%22-280527 EMTN TOTAL BRED	4 208 171		405 600 16 982 028	-928 -302 652	414 923 15 737 693	400 000 16 400 783	-5 600 -581 245
<b>TOTAL OBLIGATIONS</b>		<b>1 613 003</b>		<b>23 757 188</b>	<b>-517 890</b>	<b>22 081 643</b>	<b>22 900 783</b>	<b>-856 405</b>

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au Bilan		Valeur nette
				Valeur brute	Corrections de valeur	
48000	Intérêts courus et non échus		F	553 042		553 042
52	Compte-Courants		F	2 638 799		2 638 799
	<b>TOTAL</b>			<b>3 191 841</b>		<b>3 191 841</b>

## V - VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT AU 31/12/2023

Code	Désignation des Valeurs	Nbre	Aff.	Valeur inscrite au Bilan		Valeur de réalisation
				Valeur brute	Corrections de valeur	
	DEPOT ESPECES SWISS LIFE					10 253 781
	DEPOT ESPECES AVIVA PJ					118 951
	ODYSSEY -RE					10 754
	THELEM					2 999 998
	MS RE					688 436
	<b>VALEURS D'ETAT</b>					
FR0000186413	OAT 3,40% 99-29 INDEX	70 000	F			120 474
US03522AAG8	ANHEUSER-BUSH 3,65%19-010226	350				318 272
FR0011962398	OBLIG. OAT 1,75% 14-251124	1 750 000	F			1 747 139
FR0013283886	OAT 0% 17-25032023	704 221	F			696 714
FR0011317783	OAT 2,75% 12-25102027	311	F			315 482
FR0012993103	OAT 1,50% 15-25052031	400 000	F			381 656
FR0013252228	UNEDIC 1,5% 17-20432	100 000	F			93 327
FR0010916923	OAT 3,50% 10-250426	110 000	F			112 486
	<b>ACTIONS DE SICAV</b>					
FR0007040084	CEZANNE Obligation FCP	3 965	F			1 806 652
FR0007486634	HSBC MONETAIRE FCP	470	F			1 475 197
FR0007448568	FRACOM FCP	58 050	F			1 320 637
FR0011550250	SCOR DEYYE INF TV 14-PERP	6 770	F			4 208 841
FR0010853531	SCOR EURO ABS AAA	61	F			67 789
QS000212LEA3	SCOR AUBER	10 967				56 722
FR0000096166	HSBC FRENCH GOV BONDS ID SI	380	F			70 935
IE00B0V9T086	PIMCO TOT RET BD INS HGD	442 739	F			5 211 037
LU0353175895	SWISS RE EUR SICAV DIS.2DEC	1894,20	F			1 948 260
FR0013461043	MONCEAU EUROP.C 4D	3 232	F			1 329 061
FR0011817048	SCOR EURO RATES	712	F			947 437
FR000284929	BATI PREMIERE -D-	211	F			725 348
XS2063261155	SWEDBANK 0,25% 19-091024	112	F			109 075
XS2079723552	DNB BK ASA 0,05% 19-141123	3 800	F			3 308 986
XS1594335363	E CWTH BK AUSTRALIA 0,5%17-0722	522	F			517 621
AT0000A308C5	AUSTRIA 2% 22-150726	1 898 000	F			1 895 204
LU0355583906	JP M.EU GOVERNMENT BD VV 3DEC	83 030	F			1 276 323
	<b>TOTAL DES OBLIGATIONS COTEES</b>					<b>44 132 594</b>



***ANNEXE AU BILAN  
HORS BILAN  
& COMPTE DE RESULTAT  
AU 31 DECEMBRE 2023***

La présente annexe est établie conformément aux dispositions aux chapitres du livre IV du règlement ANC 2015-11 du 26 novembre 2015.



## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

## PAGES

*OBJET DE LA SOCIETE* 35

*FAIT SIGNIFICATIF DE L'EXERCICE* 35

### 1. *INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES*

1.1 Principes et modes d'évaluation retenus 36

1.1.1. Postes de Bilan 36

1.1.2. Compte de résultat 43

1.1.3. Hors bilan 44

1.2 Dérogations, options exercées et changements de méthodes 44

1.2.1. Dérogations aux principes généraux du plan comptable 44

1.2.2. Options exercées dans le cadre légal 44

1.2.3. Changements de modalités d'estimation ou de présentation des comptes 44

1.2.4 Modification des hypothèses d'approvisionnement 36

### 2. *INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT*

2.1 Informations sur les postes de bilan 45

2.1.1. Evolution des actifs et autres placements 45

2.1.2. Informations sur les placements 47

2.1.3. Informations sur les fonds propres et les réserves 49

2.1.4. Informations sur certains éléments techniques 50

2.1.5. Informations sur autres postes du bilan 51



2.2.	Informations diverses /Informations sur le hors bilan	54
2.3.	Informations sur le compte de résultat	54
2.3.1.	Eléments techniques	54
2.3.2.	Ventilation des produits et charges de placements	56
2.3.3.	Eléments non techniques	57

3. *AUTRES INFORMATIONS*

3.1.	Périmètre et règle de consolidation	58
3.2.	Autres informations présentant un caractère important pour la compréhension des comptes annuels de l'entreprise	59
3.3	Evénements postérieurs à la clôture	59

## OBJET DE LA SOCIETE

La SOCIETE est agréée pour pratiquer les opérations d'assurances dans les catégories suivantes :

20 - Contrats individuels de dommages corporels et complémentaire maladie

22 - Contrats automobile - Garanties de responsabilité civile

23 - Contrats automobile - Autres garanties

24 - Contrats de dommages aux biens des particuliers

25 - Contrats de dommages aux biens professionnels

26 - Contrats de dommages aux biens agricoles

27 - Garanties catastrophes naturelles

28 - Contrats de responsabilité civile générale

29 - Contrats de protection juridique

## FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2023, le chiffre d'affaires des AMP atteint 28 249 K€ en progression de 6 % par rapport à 2022.

Cette augmentation du chiffre d'affaires bénéficie à l'ensemble des branches d'activités et provient en partie des augmentations tarifaires destinées à compenser une détérioration de la sinistralité observée depuis 2 années : 6 % sur les contrats automobiles, 8% sur les contrats dommages aux biens des particuliers et 5% pour les contrats dommages aux biens professionnels.

Le ratio sinistres/primes de l'année de survenance 2023, hors frais de gestion sinistres, s'est légèrement amélioré passant à 80 % contre 87 % en 2022.

Les évènements significatifs de l'année 2023 sont :

- La tempête CIARAN avec un cout estimé de 2 030 k€
- 3 Sinistres incendies importants pour un montant de 2 680 k€
- Une provision de sinistre à payer sur un dossier de survenance 2019 actualisée à 14 791 K€ vs 9 155 K€ en 2022.

## 1. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

### 1.1. PRINCIPES ET MODES D'EVALUATION RETENUS

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis dans le règlement ANC N° 2015-11 du 26 novembre 2015 dans a version applicable au 31 décembre 2023.

#### 1.1.1. Postes de bilan

##### A) Actifs incorporels

Ce poste comprend notamment :

Les droits au bail pour un montant de 153.224 € en valeur brute.

Les frais d'établissement : Néant.

Les logiciels sont amortis en fonction de la durée d'utilisation (essentiellement sur 5 ans).

Au 31 Décembre 2023, les valeurs des logiciels sont les suivantes :

Valeur brute :	132 908 €
Amortissement linéaire :	89 379 €
<b>Valeur nette</b>	<b>43 529 €</b>

##### B) Placements immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts et augmentée des travaux de construction et d'amélioration (à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dit).

Les immeubles sont amortis linéairement suivant la méthode préconisée par les normes comptables sur les immobilisations :

- par composants
- durée d'utilisation prévisible des locaux.

Les composants principaux et leur durée moyenne d'utilisation sont :

- |   |                     |
|---|---------------------|
| - Gros œuvre                            | entre 40 et 100 ans |
| - Façades et toitures                   | entre 20 et 25 ans  |
| - Installations générales et techniques | 15 ans              |

Les pourcentages de répartition varient selon le type de construction.

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition sous déduction :

- de l'amortissement pour les immeubles.
- d'une provision pour dépréciation pour les immeubles si la comparaison de leur valeur nette comptable totale avec la valeur d'expertise globale fait apparaître une moins-value latente. Aucune provision n'est à comptabiliser au 31/12/2023.
- d'une provision pour dépréciation, si la dépréciation a un caractère durable pour les S.C.P.I.

Au 31 Décembre 2023, la valeur totale brute des SCPI est de 2.425.487 €.

Une dotation à la provision pour dépréciation a été constatée pour 65 800 € sur l'exercice 2023 :

Le montant global de la provision s'élève donc à 159 972 € au 31 décembre 2023.

SCPI	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Dépréciation à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice	Valeur de réalisation au 31/12/2023
Parts de S.C.P.I. VALEUR PIERRE	625 825	-	625 825	988 367
Parts de S.C.P.I. Multimobilier 2	299 892	68 286	231 606	231 606
Parts de S.C.P.I. Selectinvest 1	699 770	91 686	608 084	608 084
Parts de S.C.P.I. Pierval santé	800 000	-	800 000	882 300
<b>Valeur totale SCPI</b>	<b>2 425 487</b>	<b>159 972</b>	<b>2 265 515</b>	<b>2 710 357</b>

Tous les immeubles en propriété ont fait l'objet d'une expertise au titre de l'année 2023. En 2023, les AMP ont transformé l'étage de l'immeuble de Péronne en logement destiné à la location. Les immeubles sont répertoriés selon leur destination soit en immeuble d'exploitation soit en immeuble de placement :

immeubles d'exploitation	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice	Valeur de réalisation suivant expertise immobilière
Agence Amiens	145 852	66 510	79 342	343 680
Agence AUMALE	47 259	39 051	8 208	58 000
Agence BEAUVAIS	221 051	145 281	75 770	435 000
Agence DOULLENS	227 042	120 930	106 112	168 000
Agence ALBERT	130 000	42 763	87 237	120 000
SIEGE SOCIAL BOVES	2 358 361	475 800	1 882 561	2 300 000
Agence PERONNE	133 896	14 655	119 241	115 000
<b>Valeur totale immeubles d'exploitation</b>	<b>3 263 461</b>	<b>904 990</b>	<b>2 358 471</b>	<b>3 539 680</b>



immeubles de placement	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice	Valeur de réalisation suivant expertise immobilière
Immeuble Rue gand Amiens	1 167 118	435 954	731 164	1 350 000
Immeuble 11 place JOFFRE Amiens	338 064	134 932	203 133	372 320
Immeuble 9 place JOFFRE Amiens	171 391	90 623	80 768	253 000
Immeuble 3 rue DIJON Amiens	353 232	148 322	204 910	350 000
Immeuble 3 bis rue DIJON Amiens	320 738	88 832	231 906	320 000
Immeuble 5 rue DIJON Amiens	1 588 028	385 855	1 202 173	1 570 000
Immeuble SAINT QUENTIN	328 824	197 144	131 680	255 000
Immeuble Peronne	90 439	4 443	85 996	175 000
<b>Valeur totale immeubles de Placement</b>	<b>4 357 834</b>	<b>1 486 104</b>	<b>2 871 730</b>	<b>4 645 320</b>

### C) Participations (entreprises liées et autres).

Néant

### D) Autres placements.

Les obligations sont inscrites à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres.

La valeur de réalisation de ces titres à la date de clôture est égale au cours de bourse du jour de l'inventaire ou à la valeur vénale, hors intérêts courus.

En outre conformément à l'article R 343-9 du code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un risque avéré, notamment si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal).

Des comptes à termes pour un montant de 10.000.000 € dont 6 000 000 € ont été souscrits en contrepartie d'une convention de prêt de titres obligataires définie à l'article L432.6 du Code monétaire et financier.

Les actions et parts d'OPCVM sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat.

L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'article R 343-10, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire.



Un titre est présumé déprécié durablement si :

- Il existe déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de titre à l'arrêté précédent,

Ou si

- Le titre a été constamment en situation de moins-value latente significative d'au moins 20% de sa valeur comptable brute sur une période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté.

Les modalités de calcul sont les suivantes :

- Pour les actions, la provision correspond à 100% de la moins-value latente calculée par rapport au cours du 31 Décembre 2023 afin de prendre en compte la réalité économique en fonction de l'évolution des marchés.

Une reprise pour dépréciation durable d'un montant de 7 719 € a été comptabilisée conformément à l'article 123-10 du règlement ANC 2015-11, amenant ainsi la provision à un montant global de 2 862 € au 31/12/2023.

## **E) Autres actifs.**

Les actifs corporels d'exploitation sont amortis sur le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation, comprises entre 3 et 5 ans pour le matériel informatique et matériel de transport, de 5 à 15 ans pour les agencements des immeubles et mobilier de bureau.

Le système central est amorti sur 4 ans en linéaire, la durée d'amortissement des nouveaux matériels est de 3 ans.

Au 31 Décembre 2023, les valeurs du matériel informatique sont les suivantes :

Valeur brute :	423 268 €
Amortissement linéaire :	239 135 €
Amortissement dérogatoire :	0 €
<b>Valeur nette</b>	<b>184 133 €</b>

Pour les autres immobilisations corporelles : Voir Informations sur les immobilisations corporelles - Titre II)

#### **Les produits à recevoir :**

Les produits à recevoir correspondent aux revenus des SCPI du 4eme trimestre pour 28 000 €.

#### **F) Provisions techniques.**

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

##### - Provisions pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime.

Celle-ci est calculée contrat par contrat, prorata temporis.

Au 31 Décembre 2023, la provision s'élève à 2 967 396 €, et comprend une provision relative aux primes fractionnées futures comptabilisées également en prime à émettre pour 2255 009€.

##### - Provisions pour risques en cours :

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents au contrat pour la période s'écoulant entre la date d'inventaire et la première échéance de prime pour la part de ce coût qui n'est pas couverte par la provision de primes non acquises. Le calcul est effectué catégorie par catégorie.

Une provision pour risque en cours de 346 086 € a été enregistrée au 31 décembre 2023.

##### - Provision pour risque d'exigibilité :

La provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque la valeur de réalisation globale à la date de l'inventaire, calculée conformément à l'article R.343-5 du Code des Assurances, de l'ensemble des placements mentionnés à l'article R343-10 du Code des Assurances (notamment immeubles, actions et autres titres à revenu variable), est inférieure à la valeur comptable.

Les titres amortissables classés en R343-10 que la société aurait la volonté et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance, sont exclus du champ d'application de la PRE.

Aucune provision pour risque d'exigibilité n'est constatée au 31/12/2023.

- Provisions pour sinistres :

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés et nettes de recours.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- une provision estimée pour la catégorie RC matériel Automobile et Dommages matériel Automobile suivant 3 méthodes de calcul :
- Dossier par Dossier
- Cout moyen
- Cadence des règlements

Ces méthodes alternatives permettent de corroborer la provision Dossier par Dossier.

La méthode retenue est celle « dossier par dossier » complétée par une provision pour tardifs pour la R.C comme pour le dommage matériel Automobile, elle correspond à l'estimation la plus prudente.

Pour la « Complémentaire Maladie » l'estimation a été calculée suivant la cadence des règlements.

Pour les autres branches, la méthode « dossier par dossier » complétée par une provision pour tardifs a été retenue.

Le montant total de la provision brute pour sinistres (hors rentes) est de 51 375 963 € dont :

Un sinistre en RC automobile survenu en 2013 la provision s'élève à 2.540.857 € au 31 Décembre 2023.

- Un sinistre en RC automobile survenu en 2019 la provision s'élève à 14 791 098 € au 31 décembre 2023

- Une provision pour sinistres inconnus ou déclarés tardivement (après la date d'inventaire) évaluée pour un montant total de 1.284 913 €

Les hypothèses de calcul pour les sinistres gérés par AMP sont le cout moyen des sinistres vu sur 5 ans majoré de 20%. Les sinistres tardifs relatifs à la catégorie Santé sont calculés suivant la cadence des règlements.

Les autres provisions techniques Non-Vie incluent :

Deux provisions mathématiques de rente, l'une à la suite d'un sinistre RC vie privée survenu le 19 avril 2000 pour un montant actualisé de 1.338 150 €, l'autre rente consécutive à un sinistre automobile de 1995 provisionnée pour un montant de 1.601.503 €.

Les rentes sont calculées annuellement suivant la table de mortalité TV-TD 88.90 au taux d'actualisation de 0.63% et sont indexées selon le coefficient de revalorisation prévu à l'article L434-17 du Code de la Sécurité Sociale.



- Provisions pour risques en cours :

La provision pour risques en cours est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents au contrat pour la période s'écoulant entre la date d'inventaire et la première échéance de prime pour la part de ce coût qui n'est pas couverte par la provision de primes non acquises. Le calcul est effectué catégorie par catégorie.

Une provision pour risque en cours de 346 086 € a été enregistrée au 31 décembre 2023.

- Provision Subséquente R.C professionnelle :

Cette provision est destinée à garantir les sinistres inconnus concernant la garantie subséquente des contrats de responsabilité civile professionnelle. (Décret n° 2004-1284 du 26 novembre 2004).

Cette provision est évaluée de manière statistique et s'élève à 49 092 €

- Provision frais de gestion :

Elle est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes s'élevant à 2 542 208 €

Elle représente d'une part les honoraires d'experts, et d'autre part les frais de gestion internes calculés sur la moyenne des taux de frais de gestion des sinistres des 5 derniers exercices, déduction faites des sinistres importants, soit une moyenne de 5.95 % pour l'exercice 2023. Les sinistres importants ( sinistres>250 K€) font l'objet d'une provision de frais forfaitaire.

- Provision pour recours :

Une provision de recours dossier par dossier à recevoir pour un montant de 5 598 542 €.

Le recours est provisionné uniquement si les A.M.P estime leur réalisation probable.

- Provision pour égalisation :

Ce sont des provisions destinées à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques naturels et les attentats. Des dotations ont été réalisées sur l'ensemble des branches concernées par la provision, à l'exception de la catégorie Catastrophes naturelles.

- Pour la branche Attentats : reprise de la provision non utilisée la 13-ème année de constitution.
- Pour la branche Ouragans-Tempête-Grêle une reprise a été constatée à la suite des tempêtes de 2023
- Pour la branche Gel une reprise a été constatée du fait de la limitation à 300% des cotisations cédées
- La provision catastrophes naturelles est inchangée

Cette année nous réalisons une reprise de 66.414 €

Et la provision en cumul au 31 Décembre 2023 s'élève à 582 546 €

### **G) Frais d'acquisition reportés.**

Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisitions sur les primes non acquises à la date d'inventaire sont différés sur l'exercice suivant, le pourcentage de report étant égal au pourcentage des frais d'acquisition par rapport aux primes émises brutes.

Les frais d'acquisition reportés ont été comptabilisés en 2023 pour un montant de 333 283 €



## H) Autres dettes :

Les charges à payer :

Le montant des charges à payer, principalement constitué de provisions pour honoraires est de 206 997 €.

## I) La réassurance :

Les cotisations et sinistres sont en grande partie cédées à la réassurance :

- Un traité en quote-part multibranches à 78%, à l'exception de la santé et protection juridique où la cession est de 54.20%
- Un traité en quote-part de 80% sur les sinistres en run-off du courtier grossiste résilié au 31/12/2020
- Des traités en excédent de sinistres IRD, Forces de la nature, Auto et RC et GAV/IAC.

La part des réassureurs dans les primes non acquises au 31/12/2023 s'élève à 2.268 355 €

La part des réassureurs dans les sinistres au 31/12/2023 est de 43 370 066 € dont une provision mathématique de rentes cédées pour 2 645 688 € et une provisions REC cédée de 269 947 €

Le montant total de la part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2023 est de 45 638 421 €

### 1.1.2.Compte de résultat

#### A) Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en 2 parties : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques et qui figurent dans le cadre "opérations techniques" pour un montant de 301 193 € et ceux issus des capitaux propres placés dans la partie "opérations non techniques" pour un montant net de 652 129. €.

#### B) Les clés de répartition des charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination.
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs.  
Ces charges sont déversées en proportion des salaires ou des effectifs de chaque Service (Sinistres, Acquisition, Administration et Autres Charges techniques).

### **1.1.3.Hors bilan**

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Leur nature et leur montant sont précisés dans les notes qui suivent sur le hors bilan.

## **1.2. DEROGATIONS, OPTIONS EXERCEES ET CHANGEMENTS DE METHODES**

### **1.2.1.Dérogations aux principes généraux du plan comptable**

Il n'a pas été opéré de dérogations aux principes généraux du plan comptable professionnel.

### **1.2.2.Options exercées dans le cadre légal**

Néant.

### **1.2.3.Changements de modalités d'estimation ou de présentation des comptes**

Néant

### **1.2.4 Modification des hypothèses de provisionnement**

Néant.

## 2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

#### 2.1.1. Evolution des actifs et autres placements

Les différentes immobilisations corporelles ainsi que leurs amortissements respectifs sont détaillés ci-dessous :

Informations sur les immobilisations corporelles :

Autres immobilisations corporelles	Montant Brut à l'ouverture de l'Exercice	Acquisition de l'Exercice	Cessions de l'Exercice	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice
Agencements des immeubles	727 932	86 303	204 258	609 978
Matériel de transport	64 449	0	0	64 449
Matériel informatique	349 403	73 865	0	423 268
Matériel, mobilier de bureau	278 908	8 570	14 743	272 735
<b>Total autres immobilisations</b>	<b>1 420 692</b>	<b>168 738</b>	<b>219 000</b>	<b>1 370 430</b>

Amortissements des immobilisations corporelles	Montant Brut à l'ouverture de l'Exercice	Dotations aux Amortissements et Provisions de l'Exercice	Reprises des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice
Agencements des immeubles	544 637	35 165	195 896	383 906
Matériel de transport	62 823	1 626	0	64 449
Matériel informatique	148 614	90 520	0	239 135
Matériel, mobilier de bureau	218 975	16 381	14 743	220 614
<b>Total autres immobilisations</b>	<b>975 050</b>	<b>143 692</b>	<b>210 639</b>	<b>908 104</b>

Autres immobilisations corporelles nettes	Montant Brut à la Clôture de l'Exercice	Montant Cumulé des Amortissements à la Clôture de l'Exercice	Montant Net inscrit au Bilan à la Clôture de l'Exercice
Agencements des immeubles	609 978	383 906	226 072
Matériel de transport	64 449	64 449	0
Matériel informatique	423 268	239 135	184 133
Matériel, mobilier de bureau	272 735	220 614	52 121
<b>Total autres immobilisations</b>	<b>1 370 430</b>	<b>908 104</b>	<b>462 326</b>

L'évolution des actifs incorporels, constructions et placements immobiliers est indiquée dans le tableau ci-après.

### Mouvements sur actifs et autres placements

Actif et placements	Montant brut en début d'exercice	Transferts et mouvements de l'exercice	Montant brut en fin d'exercice	amort./provisions début d'exercice	Dotation de l'exercice aux amort./provisions et amortissement	Reprise provisions et amortissement	Montant cumulé des amort./provisions	Montant net inscrit au bilan
1 Actifs incorporels	287 283	-1 150	286 133	61 836	41 264	13 721	89 379	196 754
2 Placements immobiliers	9 997 447	49 335	10 046 782	2 273 349	285 851	7 987	2 551 213	
3 Placement des entreprises liées								
3a Titres de propriétés								
3b Bons, obligations & créances de toutes natures								

## 2.1.2. Informations sur les placements

### A) Etat des placements

L'état détaillé des placements est annexé aux comptes annuels.

Etat récapitulatif des placements :

Placements	Valeur brute au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur de réalisation au 31/12/2023	Valeur de réalisation au 31/12/2022
Placements immobiliers	10 046 782	7 495 567	10 895 357	10 709 857
Actions et trackers	683 620	680 758	762 996	641 973
Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	2 425 264	2 425 264	2 496 554	1 611 429
Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenus fixes				
Comptes à Terme	10 000 000	10 000 000	10 000 000	6 539 419
Obligations et autres titres à revenu fixe	23 757 188	23 239 298	22 081 643	19 546 735
Livrets Associatifs	2 540 047	2 540 047	2 540 047	1 429 506
Total des Placements évalués selon l'Article R 343-9	23 757 188	23 239 298	22 081 643	19 546 735
Total des Placements évalués selon l'Article R 343-10	25 695 712	23 141 636	26 694 954	20 932 183
<b>Total des Placements</b>	<b>49 452 900</b>	<b>46 380 934</b>	<b>48 776 597</b>	<b>40 478 917</b>

Autres actifs	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
Actifs affectables à la représentation des provisions techniques	651 794	651 794	

La provision pour dépréciation du portefeuille actions et parts d'OPCVM est ajustée chaque année en fonction de l'évolution des marchés.

Le montant de la provision hors placements immobiliers au 31 Décembre 2023 est de 2 862 € et correspond à la provision pour dépréciation durable.

Une dotation pour dépréciation des SCPI a été comptabilisée pour un montant de 65 800 € :

- reprise de provision de 25.912 € sur la SCPI PIERVAL SANTE,
- dotation sur les SCPI Epargne foncière et Sélectinvest 1 pour 91 712 €.

Les SCPI Valeur PIERRE sont en plus-values.

Le montant de la provision pour dépréciation des SCPI au 31 Décembre 2023 est de 159 972 €

Informations sur les terrains et constructions en valeur brute :

Nature de l'Actif	Acomptes versés	Immobilisations d'Exploitation		Autres Placements	
		DROITS REELS	SCI OU FONCIERES	DROITS REELS	SCI OU FONCIERES
Terrains non construits	-	-		-	
Parts de sociétés non cotées à objet foncier	-				2 425 487
Immeubles bâtis hors exploitation	-			4 357 834	
Parts actions S.I. non cotées hors exploit	-				
Immeubles d'exploitation	-	3 263 461	-		
Terrains constructions en cours	-			-	
Immeubles en cours	-			-	
Parts de SI (Immeubles en cours)	-				-
Versements restant sur S.I.	-				-
Immeubles d'exploitation en cours	-	-	-		

**B) Participations et entreprises liées** : sociétés dans lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable : Néant

*Opérations avec les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation : Néant*

### **2.1.3. Informations sur les fonds propres et les réserves**

**A) Fonds d'établissement**

*Le fonds d'établissement d'un montant de à 10.000.000 € est entièrement constitué.*

**B) Droits d'adhésion**

Au 31 Décembre 2023, le compte « Droits d'adhésion » augmente de 39 771 € et s'élève désormais à 881 643 €.

**C) Composition de l'actionariat :**

Les ASSURANCES MUTUELLES DE PICARDIE sont une Société d'Assurances Mutuelles régie par le Code des Assurances. Il n'y a pas d'actionariat.

**D) Réserves**

Les comptes de réserves se décomposent comme suit :

- Réserves statutaires :	3.995.509 €
- Report à nouveau	5 537 704 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 533 213 €</b>

**E) Réévaluation de l'exercice :**

Néant.

**F) Dettes envers des entreprises du groupe**

Néant.



## 2.1.4. Informations sur certains éléments techniques

Informations sur la variation des capitaux propres :	
A	
1 Capitaux propres à l'ouverture 2022	20 246 245
2 Affectation du résultat par l'AGO	128 840
3 Capitaux propres à la clôture 2023	20 375 085
B	
1 Variations au cours de l'exercice 2023	39 770
C	
Capitaux propres au bilan à la clôture de l'exercice 2023 avant AGO	20 414 855
D	
Résultat 2023	261 931
E	
Capitaux propres incluant le résultat 2023	20 676 786

### **A) Recours, évolution des provisions pour sinistres, évolution du rapport sinistres à primes**

L'évaluation du montant des recours à recevoir venant en déduction du montant de la provision pour sinistres est de 5 598 542 €.

Sur les exercices antérieurs, nous constatons un mali de liquidation entre la provision pour sinistres à l'ouverture et le total des règlements de sinistres et de la provision pour sinistres à la clôture, nets de recours, qui s'élève à 5 512 530 € composé notamment :

- d'un mali de 6 240 k€ sur un dossier RC Auto de 2019,
- d'un mali de 149 K€ sur un dossier RC Auto de 2020,
- de bonis de 488 K€ sur révision des rentes,
- de bonis de 389 K€ sur la révision des dossiers antérieurs.

## Evolution du rapport à sinistres à primes (hors frais internes de gestion)

	Année d' inventaire	2019	2020	2021	2022	2023
<b>2021</b>	Réglements	16 426 020	13 880 567	9 789 596		
	Provisions	12 967 417	5 751 155	8 284 259		
	Total des sinistres S	29 393 437	19 631 722	18 073 854		
	Primes acquises P	30 639 696	30 386 501	27 909 922		
	Pourcentage S / P	95,93%	64,61%	64,76%		
<b>2022</b>	Réglements	17 146 950	15 331 379	13 936 587	10 869 744	
	Provisions	11 530 593	6 150 928	3 215 979	12 203 506	
	Total des sinistres S	28 677 543	21 482 306	17 152 566	23 073 250	
	Primes acquises P	30 639 696	30 386 501	27 909 922	26 636 461	
	Pourcentage S / P	93,60%	70,70%	61,46%	86,62%	
<b>2023</b>	Réglements	18 432 437	17 585 035	15 031 488	17 283 879	9 906 325
	Provisions	16 295 437	3 809 405	1 153 574	6 691 019	12 662 964
	Total des sinistres S	34 727 874	21 394 440	16 185 062	23 974 898	22 569 289
	Primes acquises P	30 639 696	30 386 501	27 909 922	26 636 461	28 249 414
	Pourcentage S / P	113,34%	70,41%	57,99%	90,01%	79,89%

### 2.1.5. Informations sur autres postes du bilan

#### **A) Frais d'établissement**

Néant.

#### **B) Détail des actifs avec clause de réserve de propriété**

Néant.

**C) Détail des provisions pour risques et charges.**

Intitulé de la Provision	Montant
Provisions pour autres risques et charges	35 000
dont	
Provisions pour risques	35 000

La provision correspond à un litige salarial.

**D) Dettes pour dépôts en espèce.**

Les dettes pour dépôts espèces correspondent aux dépôts de certains réassureurs (dépôts pour un montant correspondant aux provisions techniques qui leur incombent).

Au 31 Décembre 2023 le solde du compte s'élève à 10 372 732 €

Les dettes pour dépôt bancaires de 6 000 000 € correspondent à la contrepartie de la souscription de comptes à terme réalisée à la suite des prêts de titres obligataires.

**E) Créances et dettes brutes ventilées selon leur durée**

Créances	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurances	463 865	326 462	
Primes non émises non acquises	2 255 009		
Créances nées d'opérations de réassurance	603 249		
Personnel	0	3 557	
Etats Organismes sociaux	0		
Débiteurs divers	33 636		
Dettes	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes nées d'opération d'assurances	2 070 693		
Dettes de réassurance	1 118 889		
Dettes envers les établissements de crédit			
Emprunt, dépôt et cautionnement reçu	1 650		
Personnel	456 565		
Etat Organismes sociaux	818 477		
Créditeurs divers			

Les créances douteuses sur les assurés sont classées de 1 à 5 ans pour 607 054 €.

Une provision pour créances douteuses est calculée suivante une méthode statistique de recouvrement vue sur une période de 4 ans, au 31 Décembre 2023 elle est de 333 949.23 €.

**G) Détail des informations prévues aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> alinéas de l'art. 23 du décret du 29 novembre 1983.**

Les produits à recevoir et les charges à payer, rattachés aux postes de créances et de dettes sont détaillés ci-après :

*Comptes de régularisation - ACTIF :*

1. Intérêts courus et non échus :	553 042 €
2. Produits financiers à recevoir	28 000 €
3. Amortissement du Portefeuille	52 471 €

4. Charges d'exploitation payée d'avance	189 013 €
5. Frais d'acquisition reportés	333 283 €

*Comptes de régularisation - PASSIF :*

1. Amortissement du Portefeuille	570 360 €
----------------------------------	-----------

## 2.2. INFORMATIONS DIVERSES / INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

Informations sur les engagements reçus :

Les Réassureurs ont déposé des valeurs mobilières pour un montant de 33 759 862€ en nantissement de leurs engagements techniques.

Informations sur les engagements donnés :

Les engagements donnés au 31 Décembre 2022 : Néant.

Montant global des rémunérations et des engagements

Les congés anniversaire pour les salariés ayant 10, 20 ou 30 ans d'ancienneté ont été valorisés pour un montant brut de 31 726 €

*Montants globaux des avances et crédits : Néant.*

L'entreprise est couverte pour les indemnités de départ à la retraite par le biais d'un contrat d'assurance.

Le passif social au 31 Décembre 2023 est de 165 012 €, le calcul a été effectué selon une méthode prospective par l'expert-comptable avec les hypothèses suivantes :

Revalorisation des salaires : 2%

Age de départ : 64 ans

Taux de charges sociales : 45%

Turn over : faible %

Taux d'actualisation : 3.2%

L'entreprise est couverte pour les indemnités de départ à la retraite par le biais d'un contrat d'assurance, le montant à la clôture de l'exercice est de 65 288 €.

## 2.3 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 2.3.2.1 ELEMENTS TECHNIQUES :

Fait caractéristiques de l'exercice :

Un événement tempête en novembre 2023 pour un montant estimé de 2 029 616 €

Un sinistre incendie du 29 décembre 2023 pour un montant estimé de 1 780 000 €

Le S/P de l'année de survenance 2023 est de 80%

Dotations supplémentaires de la provision pour risque en cours de 84 K€ qui atteint 346 086 €.



## A. Résultat technique par catégorie

	AFFAIRES DIRECTES- France pour les assureurs										TOTAL GENERAL	
	DOMMAGES CORPORELS INDIVIDUELS (cat. 20)		AUTOMOBILE		DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES		RESPONS.CIVILE GENERALE			PROTECTION JURIDIQUE
	Santé (frais de soins)	Autres (dont Incap.linel)	RC (cat. 22)	DOMMAGES (cat. 23)	PARTICULIERS (cat. 24)	PROF. ET AGRIC. (cat. 25-26)	(cat. 27)	(cat. 28)	(cat. 29)			
<b>Résultat technique</b>												
<b>Solde de souscription</b>												
Primes de l'exercice												
Primes nettes												
Primes et accessoires émis	R0010	2 466 496,66	474 114,00	5 754 220,01	7 143 971,14	7 696 424,96	3 516 115,00	1 061 065,00	62 644,00	1 606 951,00	29 782 002	
Charges d'annulations	R0020			671 532,00	750 265,00	7 941,00	1 758,00	6 753,00	0,00	52 881,00	1 491 389	
Restournees	R0030											
Primes à émettre nettes clôture	R0040			993 319,56	1 177 611,63			8 245,90		75 832,03	2 255 009	
Primes à émettre nettes ouverture	R0050			984 125,59	1 150 285,17			7 925,26		73 148,89	2 215 485	
Sous-total primes nettes	R0060	2 466 496,66	473 855,00	5 091 881,98	6 421 032,60	7 688 483,96	3 514 357,00	1 054 632,63	62 644,00	1 556 753,13	28 330 137	
<b>Variation de provision pour primes non acquises</b>												
Prov. primes non acquises clôture	R0070		22 528,00	1 238 878,56	1 588 167,63			10 910,90		106 911,03	2 967 396,11	
Prov. primes non acquises ouverture	R0080		23 587,00	1 214 591,59	1 535 222,17			10 369,26		102 902,89	2 886 672,91	
Sous-total variation de provision pour primes non acquises	R0090		-1 059,00	24 286,97	52 945,46			541,63		4 008,13	80 723,19	
Sous total primes de l'exercice	R0100	2 466 496,66	474 914,00	5 067 595,01	6 368 087,14	7 688 483,96	3 514 357,00	1 054 091,00	62 644,00	1 552 745,00	28 249 413,77	
<b>Charge des prestations</b>												
Sinistres payés	R0110	1 716 975,76	484 816,00	6 637 361,14	5 826 936,01	5 477 172,25	2 134 567,00	139 035,00	0,00	347 234,00	22 764 097,16	
Versements period. de rentes payés	R0120											
Recours encaissés	R0130	0,00	0,00	1 176 521,92	462 541,00	343 785,00	361 076,00	0,00	0,00	17 620,00	2 361 541,92	
Frais de gestion des sinistres	R0140	163 949,49	44 143,94	331 457,00	575 439,92	1 011 783,57	369 653,20	58 442,01	1 277,11	113 381,80	2 669 528,05	
Provisions pour sinistres clôture	R0150	199 510,96	743 655,27	31 215 059,83	3 210 041,08	12 552 551,25	6 627 943,14	1 916 336,55	530,79	929 403,04	57 395 031,90	
Provisions pour sinistres ouverture	R0160	174 818,26	1 164 694,85	28 235 063,90	2 733 003,61	11 930 442,78	5 661 061,78	1 068 327,70	767,55	874 050,45	51 842 230,88	
Prévisions de recours a enc. clôture	R0170	0,00	713,00	2 227 750,24	796 597,00	1 386 634,00					5 598 538,24	
Prévisions de recours a enc.ouverture	R0180	0,00	713,00	3 215 318,20	807 149,64	1 750 776,00	739 423,00				6 513 379,84	
Provisions pour égalisation clôture	R0190	0,00	0,00	0,00	0,00	503 453,09	79 092,91				582 546,00	
Provisions pour égalisation ouverture	R0200	0,00	0,00	0,00	0,00	557 565,11	91 394,89				648 960,00	
Autres provisions techniques clôture	R0210	0,00	0,00	0,00	346 085,94	0,00	0,00				346 085,94	
Autres provisions techniques ouverture	R0220	0,00	0,00	0,00	261 548,35	0,00	0,00				261 548,35	
Int. tech. indus dans exercice	R0230											
Participation aux bénéfices incorporées exercice	R0240											
Capitaux constitués de rentes (sinistres)	R0250	0,00	0,00	-266 899,68	0,00	-221 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-488 119,68	
Capitaux constitués de rente (provisions de rentes)	R0260	0,00	0,00	-387 372,36	0,00	-72 172,93	0,00	0,00	0,00	0,00	-459 545,29	
Sous-total charge des prestations	R0270	1 905 617,95	107 920,36	9 880 332,78	6 511 963,62	6 928 264,20	2 850 302,58	1 045 485,86	1 040,35	498 348,38	29 529 275,10	
Total solde de souscription	R0280	560 878,71	366 993,64	-4 812 737,77	-143 875,48	760 219,76	864 054,42	8 605,14	61 603,65	1 054 396,62	-1 279 861,33	
<b>Charges d'acquisition et gestion nettes</b>												
Frais d'acquisition	R0290	23 421,36	58 571,93	625 604,99	791 402,18	947 665,47	431 119,31	129 643,34	7 701,46	191 463,90	3 206 593,94	
Frais admin.	R0300	59 491,36	31 489,78	315 554,12	397 646,17	512 255,13	233 039,07	70 063,96	4 162,98	103 272,77	1 726 975,34	
Aut.charges nettes de produits tech.	R0310	144 662,94	9 778,28	125 344,74	158 153,33	366 434,76	203 763,51	61 836,72	3 674,14	91 145,99	1 164 794,42	
Subventions d'exploitation reçues	R0320	1 803,43	346,47	3 697,91	4 665,83	5 636,12	2 564,03	770,88	45,80	1 136,27	20 666,74	
Total charges d'acquisition et gestion nettes	R0330	225 772,22	99 493,51	1 062 805,94	1 342 535,85	1 820 719,25	865 357,86	260 773,14	15 492,79	384 746,39	6 077 696,96	
<b>Solde financier</b>												
Produits des placements alloués	R0340	2 882,58	4 742,48	93 417,76	35 982,91	78 955,32	52 640,65	17 330,09	4,91	15 236,31	301 193,00	
Dont revenus et autres produits de placements	R0350	2 882,58	4 742,48	93 417,76	35 982,91	78 955,32	52 640,65	17 330,09	4,91	15 236,31	301 193,00	
Dont profits et pertes provenant de la réalisation de placements	R0360											
Dont charges des placements alloués	R0370											
Dont frais externes et internes de gestion alloués	R0380											
Total solde financier	R0390	2 882,58	4 742,48	93 417,76	35 982,91	78 955,32	52 640,65	17 330,09	4,91	15 236,31	301 193,00	
<b>Participation aux résultats</b>												
Interets techniques	R0400											
Participation aux bénéfices directement incorporée	R0410											
Dotation pour provision pour participation aux bénéfices	R0420											
Total participation aux résultats	R0430											
<b>Solde de réassurance</b>												
Primes cédées aux réassureurs	R0440	1 336 841,19	387 865,12	4 178 732,23	5 311 603,00	6 373 434,93	2 928 603,46	743 721,01	50 905,34	844 070,40	22 152 777,68	
Part réass. dans prestations payées	R0450	929 857,22	486 772,69	4 607 953,23	4 271 053,33	4 503 912,80	1 574 852,62	146 214,00	976,50	231 188,32	16 752 780,71	
Part réass. dans Prov. tech. clôture	R0460	107 959,36	640 614,63	26 969 026,34	3 216 550,87	8 945 092,88	3 817 799,17	1 387 770,18	375,00	553 273,00	45 638 411,42	
Part réass. dans Prov. tech. ouvert.	R0470	93 966,81	1 025 945,00	22 641 122,75	2 687 016,44	7 609 955,87	3 403 894,42	769 112,70	375,00	527 407,88	38 761 594,87	
Part réass. dans résultat	R0480											
Commissions reçues des réassureurs	R0490	345 758,60	94 939,25	1 009 510,29	1 271 313,51	1 518 873,01	698 169,22	145 969,76	12 592,40	218 257,76	5 315 383,80	
Total solde de réassurance	R0510	-47 230,82	-191 484,55	5 770 634,88	760 298,27	984 487,88	-244 676,87	166 270,23	-37 336,44	-368 759,20	6 792 203,38	
<b>Total résultat technique</b>	R0520	290 758,24	80 758,06	-11 491,08	-690 130,16	2 943,71	-193 339,66	-68 567,68	8 779,33	316 127,33	-264 161,90	

## B. Commissions afférentes aux opérations d'assurance directe :

Le montant des commissions afférentes aux opérations d'assurance directe pour 2023, s'élève à 1 595 999 € dont 4 012 € pour le courtier grossiste.

## C. Ventilation des primes brutes émises :

Primes d'assurance directe en France : 28 249 414 €

Primes d'assurance directe dans la C.E.E. (hors France) : Néant.

Primes d'assurance directe hors C.E.E. : Néant.

Dont les cotisations du courtier grossiste sur le risque automobile pour 25 358 €.

## D) Entrées et sorties de portefeuille : (en nombre de contrats) :

- Entrées : 8 043 Contrats  
- Sorties : 9 270 Contrats

### 2.3.2. Ventilation des produits et charges de placements

	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des participations			
Revenus des placements immobiliers		599 903	599 903
Revenus des autres placements		1 252 763	1 252 763
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
Total (poste II-2a ou III-1a du compte de résultat)		1 852 666	1 852 666
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios)		-551 786	-551 786
Pour information:			
Total autres produits (Plus values, reprise amort. ou prov.)		222 017	222 017
Total autres charges (Moins values, dotation amort. prov.)		-569 575	-569 575

### 2.3.3. Eléments non techniques

#### E) Informations sur le personnel et les dirigeants

Montants globaux des avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux : Néant

Montant des indemnités et frais versés aux Administrateurs et Président en 2023 : 33 286 €

##### Charges de personnel

- Salaires :	2 291 000
€	
- Intéressement :	63 693 €
- Participation :	0
€	
- Charges sociales :	884 442 €
- Charges fiscales sur salaires :	328 592 €

Effectif du personnel en activité à la fin de l'exercice

Catégorie professionnelle	Effectif commercial	Autres
Direction		2
Cadres	2	12
Non cadres	26	18
Total	28	32
Total général		60

#### F) Produits et charges non-techniques.

Poste 7 du compte de résultat, autres produits non techniques : 0 €

Poste 8 du compte de résultat, autres charges non techniques : 0 €

-Taxe sur les bonis de liquidation

## G) Produits et charges exceptionnels

Poste 9a du compte de résultat, produits exceptionnels : 76 557 €

se décomposant comme suit :

- Cession d'immobilisations :	39.000 €
- Produits exceptionnels :	37 557

€

Poste 9b du compte de résultat, charges exceptionnelles : 103 674 €

se décomposant comme suit :

- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	58 677 €
- Autres pertes exceptionnelles	44 997 €

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes du 31 Décembre 2023 suivant article R 123-198 - décret du 30/12/2008 est de :  
49 680 € TTC

Charges fiscales :

*Impôts sur les sociétés*

- I.S. sur opérations ordinaires :	98 992 €
- I.S. sur opération financières et exceptionnelles :	0 €
- Crédit d'impôt sur contrat apprentissage :	0 €
- Crédit d'impôt Etranger :	0 €

## 3. AUTRES INFORMATIONS

Dans le cadre du dispositif « tiers payant de la carte sésame vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L.161-33 et R.161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.



### **3.1. PERIMETRE ET REGLE DE CONSOLIDATION**

Néant.

### **3.2. AUTRES INFORMATIONS PRESENTANT UN CARACTERE IMPORTANT POUR LA COMPREHENSION DES COMPTES ANNUELS DE L'ENTREPRISE**

Néant.

### **3.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.



## SIEGE

80440 BOVES - 2 Rue de l'Île Mystérieuse - Tél 03 22 71 55 00 Fax 03 22 71 55 29  
Adresse postale : CS 50709 - 80332 LONGUEAU Cedex

## AGENCES LOCALES

80000 AMIENS • 11 Place Joffre • Tél 03 22 71 02 03 • Fax 03 22 71 55 10

80100 ABBEVILLE • 3 Rue du Pont aux Brouettes • Tél 03 22 24 48 79 Fax 03 22 20 54 14

80300 ALBERT • 25 Rue Lamarck • Tél 03 22 74 58 56 • Fax 03 22 75 23 10

62000 ARRAS • 5, Rue Jacques Caron • Tél 03 21 24 87 57 • Fax 03 21 24 86 15

76390 AUMAILE • 4 Rue Saint Pierre • Tél 02 35 94 00 99 • Fax 02 35 94 00 98

60000 BEAUVAIS • 10 Rue Gambetta • Tél 03 44 15 00 99 • Fax 03 44 15 10 99

80440 BOVES • 2 Rue de l'Île Mystérieuse • Tél 03 22 71 10 80 • Fax 03 22 71 14 47

80600 DOULLENS • 85 Rue du Bourg • Tél 03 22 32 46 51 • Fax 03 22 77 23 09

80200 PERONNE • 1 Rue Alfred Rey • Tél 03 22 84 46 52 • Fax 03 22 87 47 74

80700 ROYE • 13 Rue d'Amiens • Tél 03 22 87 40 14 • Fax 03 22 87 40 54